

36

21

36

Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bihebdomadaire des étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL — 21 JANVIER 1964

VOLUME XLVI — NUMERO 28

Prochaine

reine

?

L'U.C.E. recommande au fédéral de redistribuer la taxation

Le gouvernement fédéral devrait se retirer de certains champs de taxation et les remettre aux provinces; cette nouvelle répartition des ressources fiscales permettrait aux provinces de satisfaire pleinement à leurs obligations dans le domaine de l'éducation.

C'est ce que recommande l'Union canadienne des étudiants dans le mémoire qu'elle a aujourd'hui présenté à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité.

Le mémoire demande aussi l'amélioration de la situation financière des étudiants et de leurs parents par diverses exemptions fiscales qui prendraient la forme d'amendements à la Loi de l'impôt sur le Revenu.

La délégation de l'UCE était dirigée par son président, David E. Jenkins (diplômé en droit de l'Université de l'Alberta) et par son secrétaire administratif, Jean-Pierre Bourduas (diplômé en sciences politiques de l'Université d'Ottawa).

Après avoir souligné que le pouvoir absolu de dépenser semble justifier les interventions du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation, le mémoire rappelle que l'éducation est un domaine qui tombe, dans sa totalité, sous la juridiction exclusive des législatures provinciales. D'autre part, les besoins financiers de l'éducation, stimulés par l'explosion de la population scolaire et universitaire, s'accroissent à un rythme prodigieux. Le gouvernement fédéral ne doit pas se substituer à l'action des provinces mais adopter une politique économique et fiscale qui tende, non pas à maintenir leurs difficultés financières, mais à les mettre en mesure de subvenir financièrement elles-mêmes à leurs besoins et d'accomplir leurs obligations constitutionnelles.

Le mémoire suggère huit exemptions fiscales qui visent à diminuer le revenu imposable des parents, à encourager l'aide de l'industrie à l'éducation et à améliorer la position fiscale des étudiants :

1) Ainsi les frais de scolarité de l'étudiant seraient déduits du revenu des parents qui assument ces frais de scolarité;

2) Les bourses accordées aux étudiants par l'industrie ou divers organismes devraient former un montant pouvant être déduit du revenu imposable de ces entreprises ou organismes;

3) Augmenter de \$550 à \$1,200 la déduction que les parents peuvent apporter à leur revenu imposable;

4) Augmenter de \$950 à \$1,200 la somme que l'étudiant peut gagner sans que les parents perdent le bénéfice de cette déduction;

5) Le coût du voyage de l'étudiant canadien-français à l'université canadienne-française la plus proche serait déduit du revenu imposable de l'étudiant ou de ses parents si cette université est à plus de 50 milles de la résidence de l'étudiant; cette disposition, qui favorise les minorités de l'ouest, jouerait aussi en faveur des minorités anglophones du Québec;

6) Les revenus de l'étudiant ne seraient pas taxables jusqu'à concurrence de la somme de \$3,000;

7) Les frais de scolarité des étudiants à temps partiel (cours du soir, etc.) seraient déduits de leur revenu imposable;

8) Enfin l'UCE adopte les recommandations du Mémoire de la Fondation des Universités Canadiennes en ce qui concerne les avantages fiscaux à accorder aux entreprises qui aident l'éducation.

A MONTREAL...

"Le financement de l'enseignement universitaire au Québec", du professeur Michel Brunet. Lire en pages 8 et 9.

A PANAMA...

On tire sur les étudiants...

Lire en page 4 l'éditorial de Guy Bertrand.

Au Grand Salon mercredi

L'A.G.E.U.M. donnera un cocktail

L'Exécutif de l'A.G.E.U.M. invite à un cocktail

—tous les conseillers de classes

—tous les directeurs et membres des comités de l'A.G.E.U.M.

—tous les directeurs et membres des divers comités des associations de faculté

Le président de l'A.G.E.U.M. fera un bref exposé des objectifs de l'exécutif au second semestre et répondra aux questions de l'assistance.

Date : 22 janvier à 5 heures

Endroit : Grand Salon du Centre Social

Ce sera pour vous l'occasion de faire connaître vos revendications et vos remarques sur la politique actuelle de l'A.G.E.U.M. et pour nous l'occasion de mieux comprendre votre façon de voir les problèmes de NOTRE association.

L'EXECUTIF DE L'A.G.E.U.M.

Les négociations reprennent au sujet de la coopérative

Les négociations ont enfin abouti à des résultats concrets en ce qui a trait à l'achat des machines distributrices par l'A.G.E.U.M. Le contrat avec l'Université est maintenant signé; celui avec le distributeur avait été signé en décembre. Il ne s'agit plus dès lors que de remplir certaines formalités et on pourra considérer l'affaire comme classée. C'est une heureuse nouvelle, il va sans dire. Qu'on songe seulement au fait qu'il est plus probable que les profits seront versés sous forme de bourses aux étudiants.

On peut s'attendre à ce que le système entre en opération d'ici quelques semaines. Les négociations furent longues; inutile d'insister. Mais remarquons que c'est grâce à cette politique de continuité qui caractérise l'A.G.E.U.M. qu'on a pu mettre ce plan sur pied. Le cas est identique pour la caisse populaire et l'assurance-vie. Avec le temps, on arrive parfois à des résultats surprenants.

COOPERATIVE

Ainsi, pour la coopérative, les négociations reprennent avec M. Lionel Lemay, adjoint au recteur pour les affaires étudiantes. On se souvient

qu'après de multiples discussions l'Université avait refusé de loger la coopérative dans le petit foyer du Centre Social, motivant son refus en disant que celle-ci créerait un encombrement qu'on ne peut se permettre. On peut cependant douter, selon les experts de l'A.G.E.U.M., de la valeur de cet argument. A preuve, l'utilisation qu'en font les libraires et la Corne aux Trésors. Quoiqu'il en soit, il y a bel et bien réouverture du dossier. Espérons que les négociations aboutiront à d'aussi bons résultats qu'avec les machines distributrices.

COMITES CONJOINTS

Pour faciliter le dialogue entre administrateurs et étudiants, l'A.G.E.U.M. tentait depuis longtemps d'établir ce qu'on a convenu d'appeler des comités conjoints.

Ainsi existe à l'Université un comité où siègent deux représentants de l'A.G.E.U.M., dont le président et le directeur du Quartier Latin à titre d'observateur. Il fonctionne adéquatement depuis déjà un certain temps. Le cas est différent au Centre Social. En effet, ce n'est que depuis le vingt septembre que le comi-

té est apte à fonctionner. Les administrateurs avaient toujours refusé avant cette date de reconnaître les membres du comité s'ils ne les nommaient pas eux-mêmes. Finalement, on tomba d'accord en acceptant que l'A.G.E.U.M. nomme ses représentants et que les administrateurs les ratifient par la suite. Gilles Ferland de Polytechnique, Marcel Masse des Sciences Sociales et Louis Côté secrétaire de l'A.G.E.U.M. sont ainsi les membres du dit comité.

Toujours est-il qu'il n'y a pas eu de session des comités conjoints au premier semestre. L'exécutif fit donc connaître à l'Université son désir qu'il y ait rencontre. Et la semaine dernière leur parvenait la réponse: les administrateurs suggéraient trois réunions et fixaient les dates, en admettant le principe d'une quatrième réunion si nécessaire. Les deux parties en discuteraient alors à la dernière session. Ceci pour le comité de l'Université. Quant à celui du Centre Social, la première aura lieu le trente janvier.

Attendons les résultats. Le dialogue est renoué. Il y a tout lieu d'être optimiste.

Roger Soublière

Tous les mercredis cinéma au centre social

Le Grand salon du Centre social est un lieu de profonde détente: c'est connu. Chaque midi, des centaines d'étudiants vont y faire une confortable sieste, emprisonnés dans des fauteuils moelleux desquels ils ne réussissent à se libérer que plusieurs heures après. La Société artistique s'est penchée sur le sort de ces pauvres malheureux privés d'une existence agrémentée par les arts. Quelques fois, au cours de l'année, elle a présenté des spectacles (comme le midi-jazz). Maintenant, elle s'occupe systématiquement de ces pauvres. Tous les mercredis midis, les centaines d'affamés de culture et d'art pourront se régaler au Ciné-Midi.

La Société artistique a décidé de collaborer avec le Musée Canadien du Film sur l'Art, organisme qui a pour but la diffusion de l'art par le film, c'est-à-dire la connaissance de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, des arts graphiques et de l'artisanat; le Ciné-Midi ne fera pas concurrence au Ciné-Campus, dont le but est la connaissance de l'art du Cinéma, le 7e art, par le moyen des classiques du film. Nous présenterons un programme

court, facile d'accès mais très éducatif.

Le Musée Canadien du Film sur l'Art est un organisme subventionné par le Ministère des Affaires Culturelles de la province. La formation en est due à M. Nathan Karczmar, fondateur également du Centre d'essai de l'école des Beaux-Arts et du Musée International du Film sur l'Art, qui a pour objet la création d'organismes similaires à l'étranger. Les Etats-Unis possèdent déjà un "American Institute of Film on Art" dont le siège social est à l'Université de New-York. Au Mexique, il y a un pareil musée du film complètement subventionné, logé au Palais des Beaux-Arts de Mexico et formé sous la présidence du ministre de l'éducation, l'ancien directeur général de l'UNESCO, le Dr Jaime Torres Bodet. Cette idée commence à gagner l'Europe et bientôt nous serons en présence d'une collaboration entre plusieurs pays. Mais, déjà, notre fournisseur sera en mesure de s'approvisionner aux meilleures sources de films sur l'art.

Marc LAURENDEAU,
assistant-directeur de
la Société artistique

Le 27: semaine de l'étudiant étranger

COSMOPOLIS tiendra, du 27 janvier au 1er février 1964, une Semaine de l'Étudiant Étranger. Chaque année, il est facile de constater l'accroissement du nombre des étudiants d'outre-mer qui viennent parfaire leurs connaissances au Canada. Et cependant, il semble que le public étudiant canadien ne se préoccupe guère de ces nouveaux arrivants, comme de leurs prédécesseurs.

Nous avons donc pensé qu'il fallait réveiller la conscience étudiante en lui mettant sous les yeux des faits qu'elle connaît peu. Informer pour permettre de réaliser, et par le fait même, comprendre l'étranger qui ne désire que se sentir chez lui. Car, si un certain nombre — combien petit — d'outre-mériens est invité dans certaines familles canadiennes, ou participe à des réunions sociales locales, combien est encore élevé le nombre de ceux qui s'ennuient et se sentent vraiment seuls! Pourquoi voit-on les étudiants de telle ou telle nationalité ensembles, et ce, perpétuellement? N'est-ce pas parce qu'ils n'ont pas été vraiment accueillis par leurs confrères canadiens?

Si nous sommes venus ici obtenir un diplôme en génie, sciences ou lettres, nous voulons également employer notre temps à connaître ce peuple qui nous reçoit. Encore

faut-il que l'occasion nous soit donnée de le faire. L'étudiant étranger ne dispose généralement pas de moyens lui permettant de visiter ne serait-ce que la province où il réside, afin d'atteindre toutes les sections de la population.

Avez-vous, amis Canadiens, saisi l'occasion qui vous est donnée de converser avec des gens différents de vous par leur culture, leur formation, leur conception de l'existence?

A une époque où l'on crie au scandale face à la ségrégation, où les échanges culturels ne se comptent plus, il ne peut être normal d'être indifférent face à un étranger,

surtout lorsqu'on fréquente l'université. Si l'étudiant étranger remporte un mauvais souvenir de son séjour chez vous, ce n'est pas demain qu'il changera d'avis au sujet du pays qu'il laisse sans avoir pu vraiment fraterniser. Réalisez-vous que vous pouvez contribuer à une meilleure entente entre les peuples simplement par un sourire ou un mot gentil pour un être que les circonstances ont obligé à quitter son pays natal, pour qu'il puisse, lui aussi avoir sa place au soleil?

La Semaine de l'Étudiant Étranger s'efforcera de vous le faire comprendre.

(Communiqué)



CANADA PACKERS INVITE LES ÉTUDIANTS DE DERNIÈRE ANNÉE en lettres, commerce, administration des affaires, génie, chimie et agriculture, à discuter des intéressantes possibilités d'avenir qui leur sont ouvertes dans une grande industrie canadienne.

SERVICES AGRICOLES	● VENTE ET COMMERCIALISATION
TRANSPORT ET DOUANES	● ACHAT
VÉRIFICATION ET COMPTABILITÉ	● PERSONNEL ET RELATIONS
CHIMIE ET GÉNIE	INDUSTRIELLES
RECHERCHE	● TECHNOLOGIE ET PRODUCTION

DES ENTREVUES

avec le représentant de Canada Packers auront lieu le
23 janvier — Génie et Sciences
27 janvier — Commerce

aux heures fixées par le responsable du Service de placement de l'université. Pour plus de détails, demandez le rapport annuel et la brochure de Canada Packers à votre bureau de placement.



LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU CANADA

CINE-MIDI

mercredi le 22 janvier de 12 h. 30 à 1 hr. au Grand salon du Centre social.

Programme:

L'ENFER DE RODIN: Les oeuvres les plus tourmentées et les plus suggestives du grand sculpteur français.
LA PETITE CUILLER: Film de Carlos Wilarbedo. Musique de Beethoven. Grand prix du court métrage à Cannes (1961) et Palme d'or.

Nouvelles étudiantes
internationales

MANIFESTE DÉMOCRATIQUE

PAYS-BAS

Dans le "manifeste démocratique", publié en octobre 1963, le Syndicat étudiant néerlandais nouvellement fondé expose ses revendications. Le Syndicat se consacrera spécialement à la "démocratisation de l'enseignement universitaire" et aux "affaires sociales des travailleurs intellectuels". Le manifeste devra être accessible à tous les étudiants hollandais. Il déclare que les études supérieures ne sont sans doute plus comme autrefois le privilège d'une certaine classe sociale, mais que toutefois l'accès à l'université par des milieux financièrement faibles n'a pas encore réussi entièrement. Cette situation ne pourrait changer "que si l'on consi-

dérait la formation de l'étudiant comme un investissement qui améliore qualitativement sa capacité de travail". Cette amélioration est dans l'intérêt de la société. C'est pourquoi elle devrait veiller à l'"indépendance matérielle et intellectuelle" de l'étudiant. Cela ne pourrait se faire que par l'élargissement du système actuel des bourses en un "salaire étudiant" (studieloon) reçue par chaque étudiant. Le Syndicat étudiant a l'intention d'imposer les revendications sociales des étudiants à l'aide d'associations générales des étudiants élues démocratiquement. ("Demokratic Manifesto", Nimègue)

(MIROIR DES ETUDIANTS)

A Stockholm

LA CRISE DU LOGEMENT

SUEDE

Une violente protestation a été exprimée au cours d'une réunion de l'Association générale des étudiants de Stockholm contre le mode de répartition des logements étudiants à l'Université de Stockholm. On prétendit que ces logements avaient été promis aux étudiants, mais que ces promesses n'avaient pas été tenues. Même des professeurs au salaire élevé avaient grâce à un semblant d'immatriculation reçu des logements étudiants. Selon les étudiants, il est plus souvent arrivé que, lors de la

répartition de logements, des points de vue personnels aient joué un rôle décisif plutôt que des points de vue objectifs. A ce sujet on souleva également la question de savoir si le caractère confidentiel avait toujours été respecté dans l'étude des demandes. Les services du logement soulignèrent de leur côté que les statuts ne prescrivent pas obligatoirement le principe du caractère confidentiel, mais que ce principe avait été généralement respecté. (Gaudeamus, Stockholm/Ergo, Uppsala)

(MIROIR DES ETUDIANTS)

CASTLEMAN AUX J.M.C.

Le prochain concert de la série internationale des Jeunes Musicales du Canada aura comme artiste invité le célèbre violoniste américain Charles Castleman. Il sera accompagné au piano par son compatriote John Koch.

Ce concert, comme les autres de la série, aura lieu au Plateau. C'est vendredi, 24 janvier, que les membres des Jeunes Musicales et les abonnés de la série auront le plaisir d'entendre le célèbre violoniste.

"Maintenant" a 3 ans

(R.M.) Dans un communiqué qu'elle a fait parvenir aux journaux, la revue "Maintenant" signale qu'elle entre dans sa quatrième année de publication. Dirigée par des Dominicains, rédigée conjointement par des clercs et des laïcs, elle tend à "ouvrir le dialogue" (sic) et à "établir des ponts entre les hommes".

"Elle plaît, elle choque, réveille les amortis, stimule encore les actifs," nous déclare le dit communiqué.

Conçue par des chrétiens canadiens-français, elle s'affirme ni pieuse ni spécialisée. Nous lui souhaitons donc bonne fête et espérons qu'elle trouvera cette année beaucoup de matière pour essayer ces toutes nouvelles dents de lait.

Le plan d'assurance-vie de l'AGEUM est entré en vigueur depuis hier

- \$6.00 pour \$5,000.00 de janvier '64 à novembre '64.
- Les finissants peuvent s'inscrire et seront protégés jusqu'en novembre '64.
- D'ici le 31 janvier, aucune preuve d'assurabilité n'est requise pour adhérer au plan.

par Serge MENARD

Le plan d'assurance-vie de l'AGEUM est entré en vigueur hier, 20 janvier 1964. Tous les étudiants qui ont rempli correctement la fiche d'inscription et qui ont payé leur \$6.00 sont donc assurés depuis hier. Ils peuvent mourir en paix!

Cet étonnant succès, après l'échec du premier plan de l'AGEUM, semble entièrement dû à l'énergie que M. Maurice Boivin, nouvel agent de l'AGEUM, a mis dans sa campagne d'information. Engagé par l'AGEUM le 28 novembre, l'ancien directeur du Comité des Activités Sociales se mettait au travail le 5 décembre.

6,500 lettres ont été envoyées aux parents des étudiants et d'innombrables téléphones ont été faits. Résultat: 1,200 adhésions en moins d'un mois. Ce dernier fait décida la compagnie La Laurentienne à annoncer la mise en vigueur à la date du 20 janvier bien qu'au moment de cette annonce, le quota de 1,500, qui avait tout d'abord été fixé par la compagnie, n'était pas encore rempli.

DES RETARDATAIRES QUI RISQUENT GROS

D'ici le 31 janvier, la compagnie d'assurance-vie n'exigera pas des étudiants qui adhéreront au plan de preuve d'assurabilité. En pratique, cela veut dire pas d'examen médical. Cependant, environ quatre cents étudiants ont manifesté jusqu'ici leur désir d'adhérer au plan mais ne sont pas encore assurés parce qu'ils n'ont pas complété toutes les formalités requises.

Si ces formalités ne sont pas remplies avant le 31 janvier, ces étudiants devront présenter une preuve d'assurabilité pour adhérer au plan.

Parmi ces étudiants, environ 125 ont déjà souscrit au plan de l'Alliance, qui n'est pas entré en vigueur au début de l'année, faute d'avoir un nombre suffisant d'adhésions. Ces étudiants ont déjà payé pour

le nouveau plan puisqu'on ne leur a remboursé que 4 des \$10.00 qu'ils avaient déjà payé, mais, faute d'avoir rempli la fiche qu'on leur a fait parvenir, ils ne sont pas encore assurés.

D'autres étudiants sont dans une situation analogue, ayant fait parvenir un chèque de \$6.00 mais n'ayant pas rempli correctement la fiche d'adhésion, leur assurance ne peut entrer en vigueur tant que les formalités ne sont pas complétées. De même pour ceux qui ont rempli la fiche d'adhésion

mais qui ont oublié de joindre leur chèque.

Le bureau de notre agent travaille actuellement d'arrache-pied afin de rejoindre tous ces étudiants avant le 31 janvier. Toutefois, il est dans leur propre intérêt de compléter les formalités d'adhésion avant la date fatidique.

INTERET FORMIDABLE
DES PARENTS

Il semble que ce soit surtout les parents qui ont été les plus conscients des avantages que présente le nouveau plan. En effet, dès que les lettres ont été envoyées aux parents des étudiants, les réponses se sont mises à entrer régulièrement. C'est ce dernier fait qui a convaincu la compagnie que le plan marcherait et qu'il pouvait entrer en vigueur à la date prévue, soit le 20 janvier.

Puisque le quota de 1,500 assurés est fixe, c'est-à-dire que, dans les années à venir, il ne changera pas, voilà, et cette fois-ci de façon certaine, les membres de l'AGEUM bénéficiant d'un nouveau service de leur association.

La Maisonnée

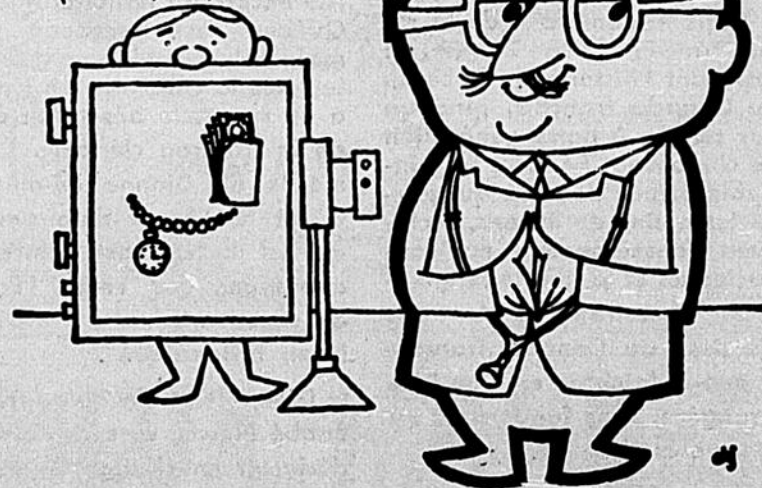
SPECIALISTE DE LA CUISINE CANADIENNE

vous invite à venir déguster ses plats appréciés
par un grand nombre de vos confrères

5375, GATINEAU

Jean Négueri

(Méd., 53) déclare:



Je prescris des doses massives d'argent

pour tenir mon compte d'épargne

en bonne santé à...



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada
pour les étudiants

Les succursales de la B de M les plus près de vous:
Succursale Côte des Neiges et chemin Reine-Marie:

J. P. WALSH, gérant

Succursale avenues Darlington et Soféson: F. J. GUY, gérant
commencer tôt à déposer est le premier pas vers le succès

VITO PIZZERIA

Le seul restaurant qui fait la vraie pizza napolitaine.
Spaghetti - Lasagna - Fettucine
Gnocchi - Ravioli - Regatoni
LIVRAISON GRATUITE
735-3623

CAFE EXPRESSO
5412, chemin de la
COTE-DES-NEIGES

par GUY BERTRAND

ÉDITO

A Panama, on a tiré sur les étudiants...

Pour des motifs à la fois économiques et politiques, au début du siècle, Panama a dû céder une partie de sa souveraineté à des étrangers. A la suite de conflits précédents, une entente est intervenue entre Panama et les Etats-Unis, prévoyant que les drapeaux respectifs de ces deux pays flotteront toujours côte à côte dans la zone. Contrairement aux directives des autorités américaines, des étudiants américains ont décidé, eux, de hisser en solo le drapeau des Etats-Unis. (On sait que les étudiants américains sont célèbres pour l'admiration que leur voue notre bien-aimé vice-recteur, M. Lucien Piché, et par l'obstination qu'ils démontrent à s'opposer à l'intégration des noirs dans les institutions publiques d'éducation.)

Face à cette provocation, les étudiants panaméens, qui sont nationalistes comme tous les étudiants du monde, ont voulu protester en allant eux-mêmes hisser leur drapeau. Les soldats américains ont cru bon de les accueillir à coups de fusil...

Nous ne pouvons, devant ces événements, nous empêcher de nous demander quelle aurait été notre réaction si la R.C.M.P. ou la "Royal Canadian Army" avait ouvert le feu sur nous durant les manifestations Gordon ou McGregor. Sans doute cela est-il purement fantaisiste. Mais il n'en

reste pas moins que ces manifestations avaient bien humblement plusieurs points de ressemblance avec la réaction des Panaméens.

Nous aussi avons cédé une partie de notre souveraineté à des étrangers. Dans notre cas aussi le traité régissant nos rapports avec l'autre partie n'a pas été respecté. L'année dernière et cette année, parce que deux Canadiens anglais ont posé des gestes qui niaient nos droits, nous nous sommes rendus en groupe pour manifester. Nous avons envahi la propriété du Canadien National et la Place Ville-Marie. Quelques-uns ont déchiré un Union Jack, etc....

Nous imaginons assez facilement que, si ces étrangers avaient fait feu sur nous, la réaction aurait été d'une violence extrême, peut-être même plus violente que celle de nos confrères panaméens. Aussi, nous nous sentons dans une excellente position pour les comprendre et nous demeurons très sceptiques devant ceux qui prétendent que tout n'est dû qu'à de l'agitation castriste.

Les Américains ne sont pas reconnus pour leur tact et leur diplomatie. On sait également que leur politique d'aide économique à l'Amérique Latine n'a pas été menée de façon à les rendre populaires. On comprend enfin la montée naturelle du

nationalisme panaméen. Tout cela mis ensemble devant le geste de provocation des étudiants américains nous semble justifier pleinement la réaction panaméenne sans nécessiter l'agitation castriste.

Le conflit semble en voie de se régler pacifiquement. Le gouvernement panaméen acceptera sans doute la poursuite des opérations américaines contre des ristournes plus élevées et de nouvelles marques d'amitié. Nous pourrions, aux élections de l'été, connaître la réaction de la population panaméenne. Mais la solution la plus honorable et la plus pacifique ne diminuera en aucune façon le blâme que méritent de nouveau les étudiants américains. Décidément, ceux-ci s'évertuent à multiplier les gaffes dès qu'ils mettent le nez en dehors de leurs laboratoires et de leurs parties de football.

L'Oncle Sam devrait s'inquiéter d'avoir une jeunesse étudiante si peu éveillée à ses responsabilités publiques et si méprisante devant tout ce qui n'est pas Yankee blanc.

Et dire que notre bien-aimé vice-recteur ne souhaiterait rien de plus que de nous voir ressembler à ces étudiants américains. Décidément, cela nous plaît de moins en moins.

blocs notes

LAÏCISME ET
NATIONALISME
N'ONT RIEN
D'INCOMPATIBLE

Dans le numéro 4 de la revue Parti-Pris, Yvon Dionne, en exposant l'histoire du laïcisme au Canada français, rend un fier service à notre génération de Québécois. En effet la principale erreur de ceux qui parmi les moins de 30 ans, réclament l'enseignement non-confessionnel et la liberté religieuse est de croire qu'ils n'ont pas d'assises au Canada français et que le laïcisme est une idée étrangère, sans fondement sur la terre québécoise.

Yvon Dionne montre très bien dans son article que rien n'est plus faux. Il indique que de Louis-Joseph Papineau à Wilfrid Laurier, de Frontenac à Louis Fréchette, il y a chez nous une longue et riche tradition laïque. Dionne dénote très bien que dans une perspective his-

torique le laïcisme n'est pas plus insolite que le cléricisme au Québec.

Cet article a en plus le mérite d'apporter un démenti formel à ceux qui pensent que le nationalisme canadien français est un fait clérical. Il nous permet de conclure que s'il existe encore du nationalisme au Québec c'est beaucoup plus malgré le clergé que grâce à lui. Dès la conquête on assiste à un spectacle désolant : celui de la trahison clérical. Comme le dit Dionne lui-même : "C'est la liberté d'un peuple qui est marchandée contre les avantages que retire l'Eglise de sa soumission à l'impérialisme britannique".

Dionne signale qu'en 1794, l'abbé Plessis, curé de Québec déclarait en chaire "Soyez fidèles (à la Couronne britannique) ou renoncez à votre titre de chrétiens!" Ce fait historique est un parmi tant d'autres que Dionne souligne pour montrer que l'allégeance du clergé allait au Conquérant et non pas au peuple conquis. Cette allégeance devait avoir la vie dure : qu'on se rappelle 1837.

En somme, l'apport principal de cet exposé historique est de prouver que laïcisme et nationalisme n'ont jamais rien eu d'incompatible au Québec,

mais qu'ils constituent plutôt les deux facettes d'un même combat contre l'oppression qu'elle soit d'origine étrangère ou clérical. Cet exposé mérite lecture et réflexion.

Michael McAndrew

Nouvelles étudiantes
internationales

● (Bulletin de l'U.I.E.)

IL Y A PIRE
QUE NOUS

Au Portugal, seuls 1.5% des jeunes de 17 à 25 ans étudient à l'université, dont 2.9% seulement sont fils d'ouvriers ou de paysans qui représentent, eux, plus de 60% de la population laborieuse. Le Portugal a une population de neuf millions d'habitants. 10% des étudiants sont issus des classes moyennes et 80% de familles résidant dans les villes universitaires de Lisbonne, Porto et Coïmbre.

L'Etat de Salazar ne dépense pas plus de 1.5% du revenu national pour l'enseignement et la culture. Il ne distribue que cent bourses d'Etat par an, d'un montant de cent dollars chacune. 91.5% des étudiants sont à la charge de leurs parents. Il n'existe aucune sécurité sociale pour les étudiants, aucun prêt ne leur est accordé non plus qu'aucune réduction sur les frais de transports urbains.

Outre ces restrictions dans l'enseignement, les programmes des études universitaires sont démodés et réactionnaires. Il n'y a pas de liberté d'opinion ou de critique, et les auteurs et intellectuels étran-

gers sont interdits à l'université, bien qu'il y ait un grand manque de professeurs (un professeur pour cent étudiants) et de matériel scolaire, peu de cours pratiques et de piètres résultats aux examens.

POÈTES, A VOS PLUMES

L'Union des Jeunes Ecrivains lancera prochainement son huitième volume en collaboration.

Ceux qui seraient intéressés à y publier leurs textes peuvent obtenir une copie des conditions et des règlements de participation en écrivant à l'Union des Jeunes Ecrivains, 5731, rue Clark, Montréal 14, Qué.

LE QUARTIER LATIN

Journal bihebdomadaire
des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.
Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur : Guy Bertrand
Co-Directeur : Michel Beaulieu
Rédacteur en chef : Serge Ménard
Secrétaire de la rédaction : Francine Martel
Chef des nouvelles : Chantal Gagnon
Arts et Lettres : Robert Mackay

Éditorialistes : Pierre Beausoleil, Serge Lachapelle, Michèle Rivet, Michel Saint-Aubin, Stéphane Venne.
Chargés de chroniques : André Brien (sociologique), Gérard Charbonneau (éducation), Louis Dagneau (affaires internationales), Guy Dancosse (affaires nationales), Michael Draper (économique), Emmanuel Garon (syndicale), Michael Mc Andrew (agréé), Wilhelm-B. Pellemans (sports), Pierre Tremblay (scientifique).
Numéros spéciaux : Marie-José Cantin.
Maquettiste : Jacques Elliott.

Publicité : Georges Lefebvre — 737-6561
Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00
C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 8436, rue Coograin,
Montréal

100

MICHEL PROVOST,
Imprimeur

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en régularité et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

Dactylographie,
copie de thèse,
331-4840

La délinquance juvénile, une maladie sociale

Délinquance juvénile, problème social sur lequel on n'a plus besoin d'appuyer pour en faire saisir toute la portée. Le terme peut adopter multiples nuances selon qu'on l'aborde sous une optique psychique, médicale, légale ou sociologique. Sous ce dernier aspect, je tenterai une approche du problème, i.e. une étude sommaire des causes, des caractéristiques, des modèles de comportements, des solutions adoptées jusqu'ici ainsi que de leurs résultats plus ou moins fructueux.

UNE TENTATIVE DE DEFINITION...

Sociologiquement, les délinquants juvéniles sont "les enfants et adolescents chez qui les modèles de comportements sont déviants de ceux de la société de façon très marquée". Leurs échelles de valeurs diffèrent totalement de celles admises par la société globale, on dit qu'ils ont une "contraculture". Leurs règles de comportements, tout en étant déviantes, peuvent présenter une rigueur excessive; par exemple, nécessité de soumission absolue au chef du groupe et fidélité sans bornes aux consignes établies.

Généralement, la majorité des jeunes délinquants sont issus de la classe sociale la moins élevée et ils commettent leurs délits en tant que membres de groupes ou "gangs". Cette condition est attribuable en partie au fait que les jeunes des classes inférieures souffrent d'un handicap dans les compétitions avec ceux des classes moyennes. A l'école, par exemple, ils se sentent inférieurs à leurs camarades, éprouvent habituellement plus de difficultés à s'exprimer et ont tendance à minimiser leurs capacités par défaut de confiance en eux.

ATTITUDE VIS-A-VIS CE HANDICAP

Face à cette sensation d'infériorité, une minorité de ces jeunes décide de se faire admettre dans la classe moyenne à tout prix, imitant parfaitement les modèles de cette classe et parviennent à s'y tailler une place.

La majorité se désintéresse complètement de la situation, la considérant comme extérieure à eux. Ils demeurent à l'école jusqu'à l'âge minimum, quand ils ne quittent pas avant, puis ils embrassent un métier des plus respectables, mais sans avenir aucun.

La troisième solution possible est la délinquance juvénile. Les modèles de comportements de la classe moyenne sont systématiquement rejetés par dépit, ce qui crée une situation d'ambivalence, i.e. apparition simultanée de deux sentiments opposés à propos d'une même représentation mentale. Le jeune se lie avec des comparses pour mettre en action ses désirs de révolte; il

place son idéal dans le succès au sein des activités du groupe et pour réprimer ses tendances à la conformité, il se coupe complètement de la classe moyenne par ses actes, ce qui le poussera toujours de plus en plus loin, par réaction formation.

En plus de se recruter spécialement dans la classe inférieure, la délinquance juvénile semble présenter un caractère héréditaire, qui affecte presque inévitablement d'une génération à l'autre. La réaction est facile à saisir si l'on admet à la base que l'association et la promiscuité avec des déviants entraîne très souvent la déviance.

ASPECTS VARIÉS DE LA DELINQUANCE

Les activités des groupes de délinquants masquent souvent une tentative de la part des jeunes garçons de prouver leur virilité et de se protéger contre le monde des adultes. Il a été admis que pour les jeunes de classes inférieures, cette phase de délinquance est une période normale de transition et chacun en est plus ou moins affecté. Pour plusieurs, elle est évasion devant les troubles familiaux, surtout lorsque l'emprise maternelle exerce une contrainte trop étroite. Une tendance à l'homosexualité à l'état latent peut aussi pousser ces jeunes dans des groupes où ils trouveront des modèles à imiter et à admirer.

La délinquance frappe surtout les garçons; on en dénombre quatre ou cinq pour une fille délinquante. Les groupes de filles sont en somme des copies de groupes de garçons et leurs délits sont d'ordre sexuel, les garçons y étant naturellement mêlés.

Il est une distinction très importante qui divise la délinquance juvénile en deux branches totalement distinctes: la signification profonde des actes qui sont posés. Les délinquants qui fréquentent encore l'école ne considèrent leur conduite que comme une

distraktion passagère, ce qui leur permet de s'en sortir sans trop de dégâts. Cependant, les jeunes des classes inférieures qui ont déjà quitté l'école y jouent l'intérêt le plus sérieux de leur vie, leur groupe est le centre de leurs ambitions et ce, à long terme.

Ces deux différences sont assez difficiles à déceler pour l'observateur passif, puisque les actes extérieurs sont identiques dans les deux cas, seules les raisons personnelles, les motivations sont différentes.

Au prochain numéro:

Causes de la délinquance et remèdes à y apporter.

Andrée BRIEN

Nouvelle étudiante internationale

MANIFESTATION

BELGIQUE

Mille étudiants flamands de l'université catholique de Louvain ont manifesté le 6 novembre dernier dans les rues de la ville, en réclamant une décentralisation de l'enseignement et une "université flamande". Leurs slogans semblent proches de ceux des partisans wallons du fédéralisme: "Réforme de structure anticapitaliste", "Fédéralisme", "Société générale: non; socialisation: oui". Les étudiants de Louvain portaient également des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Pas d'écoles de caste à Mol, Louvain, Ostende et Bourg-Léopold." Ils protestaient ainsi contre l'existence d'écoles réservées aux enfants des minorités francophones de ces villes, Louvain notamment. Ces écoles sont destinées aux enfants du personnel enseignant francophone de l'université. Les Flamands considèrent que les critères d'admission à ces écoles constituent en fait une discrimination des "francillons", en faveur de leur "caste". ("Le Monde", Paris).

(MIROIR DES ETUDIANTS)

LES CARNETS DE CHARLES OU LE JOURNAL FONDAMENTAL

Mardi 21 janvier 1964.

On a beaucoup discuté sur la morale et afin d'éviter trop de critiques, il serait utile de dire ce que l'on entend par là. On peut la définir comme étant un agglomérat de préceptes enseignés à l'homme pour sa plus grande amélioration, afin de lui procurer ici-bas l'état lymphatique idéal, lui permettant de s'adonner, dans des conditions meilleures, à la préparation d'une vie éternelle là-haut.

Mais pourquoi, avec un but aussi alléchant pour l'esprit, la morale perd-elle néanmoins du terrain? C'est un des phénomènes les plus angoissants du siècle, surtout si l'on se rappelle quelque peu le sort réservé, dans des circonstances semblables, à Sodome et Gomorre. La morale serait-elle inférieure à l'amoralité? Alors on pourrait avancer que les habitants de ces deux villes bibliques maudites n'étaient que des débutants pratiquant mal l'amoralité et que c'est justement pour cela qu'ils furent foudroyés. Ce qui reviendrait à dire que l'on n'est jamais châtié pour ce que l'on fait bien, que ce soit moral ou non.

C'est là une tendance théologique gauchiste: faire bien le mal a autant de valeur que faire bien le bien; à contrario ou vice-versa, on doit condamner de la même façon sans les distinguer, ceux qui font mal le bien et ceux qui font mal le mal.

Une telle théorie a été maintes fois soutenue et non par les moins bêtes, attardons-nous y!

QU'EST-CE QUE LE MAL?

On peut le définir comme étant une "absence de bien", mais ça ne nous avance décidément pas beaucoup.

Il serait plus juste de dire que ce peut être une pensée, une parole, une action ou une omission qui, analysée par d'autres qui ne peuvent, pour une raison ou pour une autre, y prendre part, est par eux jugée comme étant "dégueulasse".

Le bien, lui, considéré par ce même groupe (qu'on peut d'ores et déjà qualifier de "groupe objectif analyste") est jugé comme étant "édifiant".

On se rend compte du rôle que joue ce "groupe objectif analyste" dans notre monde, puisque c'est lui qui pèse nos faits et gestes. Ce même groupe a sa propre histoire. Il a connu des qualificatifs divers selon les âges. On le rencontre sous les noms de: "pharisiens", "barbares", "colons", "émigrés", "baveux", "intellectuels", etc... Nous préférons, vu son importance, et le respect qu'on lui doit, le qualificatif employé plus haut.

C'est donc ce groupe qui démêle les "édifiants" des "écoeurants". Les "édifiants" étant ceux qui font bien le bien comme le mal, les "écoeurants" sont tous les autres.

Mais cette distinction toute neuve est-elle préférable à l'ancienne qui reconnaissait dans le genre humain, les bons et les mauvais?

Elle a l'avantage d'être plus digne, juste, équitable et salubre, puisqu'il y a plus de gens qui tombent dans la catégorie des "édifiants" que dans l'antique conception des "bons"; d'où un certain avantage: il y a moins "d'écoeurants" qu'il n'y avait de "mauvais"; ceux qui font mal le bien ou le mal, sont assez rares.

Ainsi pour des raisons d'ordre pratique, nous conservons cette distinction quelque temps encore, sans nous enlever par là l'occasion d'y revenir.

CHARLES

LIBRAIRIE DES DEUX MONDES

5418, COTE DES NEIGES

(à dix minutes de marche de l'Université)

VENTE de
20% à 50%
SUR NOS VOLUMES

de **25%**
SUR NOS DISQUES

"La Farce des Ténébreux" de Michel de Ghelderode

Michel de Ghelderode a définitivement marqué le théâtre des années de l'après-guerre. C'est en 1949 qu'on jouait pour la première fois les *Fastes d'Enfer*. Tout son théâtre avait d'ailleurs la réputation d'être injouable. Encore aujourd'hui, ce n'est qu'avec beaucoup de soin qu'on l'aborde. C'est sans doute la raison pour laquelle Ghelderode n'a que rarement été joué sur la scène canadienne-française (peut-être deux fois lors de ces dernières années). Pourtant, c'est un des plus grands dramaturges contemporains. Et parler de son oeuvre, c'est parler de lui. Laissons H. Verne nous en parler, dans l'introduction qu'il fit aux *Contes Crépusculaires*: "... Ghelderode est un homme de décors. Il les crée dans ses pièces: souterrain de l'Escorial, bourgeois à yeux, laboratoires faustiens, palais épiscopaux rongés par le temps, maladies; mais aussi autour de lui, car il faut le voir, tapi dans son cabinet de travail bourré de bois gothiques, de rapiers, de tableaux, de masques, de statues, de mannequins drapés, le tout se chevauchant,

fou-empereur, un Cavalier Bizarre, la Mort, le Diable... la Mort... le Diable..."

Gardons-nous de faire de Ghelderode un élève de Kafka, ou un adepte du surréalisme: il est cela, mais il est surtout plus que cela. Chez lui le comique, l'humour noir, la projection de son inquiétude métaphysique en allégories violentes ne sont pas des fins, mais des moyens grâce auxquels il s'attaque à l'hypocrisie sous toutes ses formes: puritanisme, fausse pudeur, préciosité malsaine. Ghelderode, c'est Poë et Molière, c'est Rous-sin et Kafka.

Nous le voyons, dans *La Farce des Ténébreux*, prendre à partie un certain comportement ecclésiastique, policier, légaliste et surtout un certain refus malsain de l'homme-chair, le tout évidemment dans le ton majeur, dans la verve comique quasi-burlesque de nombreux auteurs flamands



"La Farce des Ténébreux" de Michel de Ghelderode

s'éteignant, s'amalgamant, formant toiles de fond et recouvrant les murs. De ce dernier décor, auquel il suffit bien, Ghelderode est l'unique personnage. Dans ses pièces, au contraire, ils sont multiples, et soigneusement choisis eux aussi, comme les éléments du décor, pour leur étrangeté, leur pouvoir de choc: le Grand Macabre, Sire Halwin le tueur de vierges, un empereur-fou, un

des derniers temps. Raconter une pièce, c'est ennuyer le lecteur; raconter une pièce de Ghelderode, c'est une impossibilité. Il faut la voir, ou, comme pis-aller, il faut la lire dans son entier.

Nous croyons pouvoir vous présenter *La Farce des Ténébreux* à la fin mars, ou au début d'avril.

Paesano vous invite...

Venez savourer nos délicieux plats typiquement italiens

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

PAESANO PIZZERIA

731-8221

5192, Côte-des-Neiges

près chemin de la Reine-Marie

GRANDEUR

"C'est une curieuse entreprise que de faire rire les gens." Nous aurions pu intituler cet article *Misère et noblesse*, nous rapprochant ainsi davantage de notre sujet. Mais si le mot noblesse nous eût assez plu, nous préférons nettement parler de servitude plutôt que de misère, quant au reste.

Curieuse entreprise que celle du théâtre dans le milieu universitaire. Elle n'est pas ce qu'on l'imagine le plus souvent, et les obstacles qui se présentent se situent aux endroits les plus inattendus. C'est à croire que quelque régisseur malhonnête se plaît à brouiller les pistes, inutilement, pour le plaisir. Et le *deus ex machina* tant attendu au dernier acte se fait attendre, malicieusement caché, muet, peut-être un peu sot... A quand l'imprévisible moment qui permettra à un groupe d'étudiants intéressés, "mordus" quoique restreint, de se mettre au service de la nation en intéressant la gent universitaire à la chose du théâtre, et ce dans une sécurité relative? Probablement pas demain encore. Un journaliste à qui nous expliquions nos difficultés à obtenir un budget, nos difficultés à faire comprendre nos objectifs, nos difficultés à prouver l'importance de la chose théâtrale, notre servitude enfin, nous répliqua: "Eh! bien... vous me décevez. Moi qui croyais trouver un enthousiasme unanime sur tout le campus. Moi qui croyais que là au moins on comprenait avec désintéressement l'importance de la formation acquise au contact du plateau, et du service immense que pouvait rendre à la cause de l'art dramatique au Canada français un groupe comme le vôtre en limitant quelque peu cette tendance à l'embourgeoisement que l'on décèle encore de nos jours dans le milieu des universitaires, la pseudo-élite de demain." Nous le croyions, nous aussi, monsieur Lessonini... Un membre de l'A.C.T.A., qui devait parler du théâtre à l'université nous faisait remarquer, après une étude de la situation, l'incompréhensible décalage qui existait (selon lui) entre les activités (et partant entre les budgets) sportives, les divertissements genre cabaret, et le théâtre. Nous justifions aisément celles-là, mais nous comprenons mal la parcimonie dont on use envers celui-ci. Devant l'opinion de ces deux personnes, nous avons cru qu'il serait intéressant de savoir ce que pensent les critiques de théâtre à l'université.

Nous avons d'abord rejoint M. Jean Béraud, de *La Presse*. "Le rôle de l'universitaire face au théâtre en est un extrêmement précieux: il fait connaître le théâtre au peuple. C'est un rôle PRIMORDIAL, ABSOLUMENT INDISPENSABLE. Historiquement, ce sont les universitaires qui ont promu l'engouement pour l'art, particulièrement à la Renaissance. Qui a plus de titres qu'eux pour s'en

occuper? C'est une école de culture, de langage et de manières qui leur convient particulièrement. J'ai d'ailleurs toujours reproché à nos universitaires (et avec raison, je crois) de ne pas se vouer plus activement à l'art dramatique; à son étude d'abord, afin que, par la fréquentation des dramaturges, depuis l'antiquité, ils apprennent leur style, leur manière, leur façon de construire. Nous manquons de pièces bien construites. Nos jeunes dramaturges sont trop cérébraux, ils manquent de sentiment et ne peuvent intéresser le grand public. D'autre part, un parallèle entre votre université (l'U. de M.) et McGill vous est singulièrement défavorable. Il se fait là-bas de l'excellent travail, on y joue de grands auteurs. Enfin, je crois que c'est aussi votre rôle de répandre et de vulgariser

le théâtre peu ou pas commercial."

Rappelons enfin, à l'appui de la thèse de la tradition théâtrale universitaire, cet article de M. Béraud publié l'été dernier dans *La Presse* (3 août) et où il affirmait: "Durant la renaissance italienne, ce sont les universitaires qui découvrent les beautés, les vérités du drame ancien, et qui, en les faisant connaître au peuple, lui révèlent la culture antique..." Et de conclure: "Nos universitaires, à l'instar des universitaires américains, qui ont créé véritablement l'art dramatique chez nos voisins, se rendront-ils compte un jour du rôle qui les attend dans ce domaine, voisin de tous les autres?"

Nous parlions ensuite à M. Pierre Dagenais, "Les étudiants DOIVENT s'occuper activement



(Photos: Gilles Blais)
Gilles Gasse prépare la mise en scène de "Ohé là-bas!"

L'atelier

Depuis octobre, à raison de quatre heures par semaine, l'Atelier de théâtre travaille sous la direction de Paul Buissonneau.

Travail technique, d'assouplissement, expression corporelle, les exercices que nous avons faits avaient pour but de nous dégager de notre allure "bout de bois", de nous donner plus d'aisance sur scène, et de nous rendre davantage maîtres de nos mouvements, de notre corps. Nous avons décomposé les mouvements de la marche, puis nous avons effectué diverses marches: marches rythmées avant-arrière, avec progression ou changement des rythmes, marches

vers un point situé au fond de la salle, ou sur le plancher de la scène, un point qui vous attire, puis qui vous repousse. Et puis, des pivots, des translations, des chutes, des descentes et des culbutes. Pour arriver ensuite à des exercices plus compliqués comme, par exemple, s'agripper à un mur, inexistante, bien sûr, y grimper, puis passer par dessus; ou alors, grimper à un arbre, se laisser pendre à une des branches, et retomber sur le sol. Autant de situations à sentir pour y plier ensuite tout notre corps; autant d'exercices qu'il s'agit, non pas d'exécuter, mais de JOUER.

Pour apprendre à nous si-

ET MISÈRE

de théâtre. D'abord, parce que dans tous les pays civilisés, et particulièrement en France, on accorde une grande importance au théâtre en milieu étudiant. Le gouvernement y accorde un appui financier à l'étudiant, comme d'ailleurs en Suède, en Hollande et en d'autres pays." M. Dagenais terminait en disant: "N'abandonnez pas la partie; les aînés comptent sur vous, et si vous lâchez, vous serez assassinés dans l'oeuf, et n'en serez que plus rapidement des ratés, comme nous..." Notons que M. Dagenais nous rappela sa confiance en un René Lévesque pour empêcher l'assassinat massif de nos hommes de talent. "Je veux qu'il y ait de la beauté dans mon pays," écrivait-il d'ailleurs dans un récent article. (Le Journal des Vedettes, 18 janvier.)

Enfin, Paul Buissonneau ré-

pondait à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il pensait de l'Atelier de théâtre: "Je trouve l'initiative des étudiants normale; ce serait effrayant qu'un groupe théâtral qui s'occupe de recherches et d'art n'ait pas sa place dans une université!"

Pourquoi insister davantage? Nous croyons avoir assez montré l'importance de l'Atelier de théâtre pour justifier non seulement son existence mais sa prospérité. Il faut que l'Atelier passe à la réalisation et, si on ne lui en donne pas les moyens cette année, nous nous interrogeons quant à ses chances ultérieures de survie. Pour bâtir une équipe stable, qui puisse assurer la continuité de l'Atelier, nous avons eu recours à des éléments positifs quoique extérieurs à l'A.G.E.-U.M. On nous en a fait le re-

proche. Nous croyons au contraire que ce sera un service que ces personnes nous auront rendu en permettant la réalisation d'un spectacle et en intéressant les étudiants à des problèmes autres et plus immatériels que le simple profit personnel (l'apanage d'un trop grand nombre). A notre enthousiasme, on est porté à opposer les calculs les plus fantaisistes, et ce à tous les coins et dans tous les corridors du centre social. Ainsi, on divisera le budget voté par le nombre de membres de notre atelier pour ajouter en souriant: "Vous voyez le joli montant consacré à chacun de vous?" C'est déplacer le problème. Il ne s'agit pas de nous consacrer un montant, mais bien de nous permettre de rendre service aux étudiants en leur présentant un spectacle que peu de professionnels seraient enclins à monter, et en dotant notre association d'un organisme digne de la représenter à l'extérieur. A ce propos, nous recevions, il y a quelques semaines déjà une invitation à participer au festival de pièces en un acte organisé chaque année par l'A.C.T.U. (Association Canadienne des Théâtres Universitaires). Il s'agit d'un festival national. Dès cette invitation, une pièce en un acte, Ohé! là bas, de W. Saroyan, fut mise en chantier. Au moment où vous lirez ces lignes, nous saurons probablement s'il nous sera possible de représenter l'A.G.E.U.M., i.e. si nous aurons réussi à trouver les argentés nécessaires pour ce faire. Inutile de souligner pourtant l'importance de la participation française à ce festival. Elle va de soi.

L'Atelier de théâtre de l'A.G.E.U.M. va bon train (pour une fois!); nous comprenons mal l'opposition qui surgit de part et d'autre et souvent d'endroits assez inattendus. Nous espérons que cette page fera comprendre à tous le bien fondé de nos aspirations. Aux croulants, et à ceux qui veulent le paraître, nous présentons la tradition; aux révolutionnaires, nous offrons la recherche d'une expression nouvelle au théâtre; aux raisonnables et aux sincères, nous présentons le travail accompli et les perspectives d'avenir, sous la direction dynamique d'un Paul Buissonneau. A tous, nous lançons une invitation à venir constater notre travail et à y participer activement, en mettant la main à la fabrication de masques, de costumes, de décors, d'éclairages, en acceptant l'un ou l'autre rôle que nous pourrions leur confier. Nous sommes au 1370 est, de la rue Notre-Dame tous les vendredis et tous les lundis, de 6 h. à 9 heures.

Jeanne Le ROUX

Gilles GASSE

Paul Buissonneau

Si je demandais à chacun d'entre vous sa définition d'un comédien, j'obtiendrais autant de réponses qui auraient chacune leur vérité. Pourquoi? Parce que c'est sans doute le métier au monde qui accepte le moins de définitions. Il est fait de tout et de rien à la fois: il est global.

La première fois qu'on arrive à l'Atelier de théâtre, on est complètement fasciné par ce personnage sorti de la Comedia dell'arte ou tout simplement de cette "Boîte à surprises" qu'il anime chaque jour à la télévision. N'importe quel enfant pourrait vous le décrire sans mystère tellement il est devenu depuis longtemps un compagnon du jour et de la nuit, celui qui l'aide à faire ses devoirs ou à s'endormir.

Pourtant, Paul Buissonneau, pour chacun des membres de l'Atelier, c'est le gars dont on n'ose parler tellement on a peur de se tromper. Il pourrait être tout ce qu'on suppose et à la fois en être tout le contraire. C'est sa faute, il ne s'appartient plus. Il a choisi un métier où l'on devient tout le monde, où l'on fait profession de disponibilité.

On regarde ces mains, ces jombes, ces yeux qui n'en finissent plus de s'exprimer, on attend le moindre geste ou la moindre parole comme une découverte, la dernière des trouvailles. D'une seconde à l'autre, c'est le raconteur d'histoires qui se prend à son propre jeu, c'est le metteur en scène impatient et nerveux qui ridiculise tout le monde mais ne blesse jamais personne sauf pour nous provoquer ou nous rendre plus vulnérable, c'est le mime qui est plus drôle que ma concierge dont il vante les manies.

Cela n'est jamais déplacé ou condescendant parce qu'on devine derrière tous ces personnages la compréhension et l'indulgence. Avant tout, il aime ces gens qu'il raconte, il les rend sensibles et intelligents, et c'est, je pense, la première qualité d'un comédien. C'est lui qui déclarait récemment: "Pour rendre théâtralement sensible une projection de l'âme, encore faut-il que le comédien possède l'intelligence vis à vis d'un texte, d'un texte par rapport à sa personne, à ses défauts, à ses qualités. Lui, le susceptible quant à la question de savoir s'il est un créateur ou non, devrait avant tout revenir à une complète disponibilité par rapport à son jeu, à son corps, à la maîtrise de sa personne."

Avec Buissonneau, on découvre à quel point le temps et l'espace nous appartiennent. C'est lui-même qui nous répète continuellement que la plupart des comédiens ne savent pas se servir des moyens qu'ils possèdent déjà sur le simple plan physique. Paresse ou peur du ridicule? Aussi, mais c'est surtout une inconscience physique totale additionnée d'une conscience purement intellectuelle qui limite toute imagination.

Moi, j'ai découvert avec lui, que l'épanouissement de tout individu ne sera jamais complet s'il n'est pas d'abord physique. Quelques exercices d'assouplissement ou d'improvisation par semaine nous procurent une détente essentielle à tout travail créateur et je pense qu'il n'est pas nécessaire d'être comédien pour faire face à ces problèmes-là. Chacun de nous les reconnaît chaque jour.

Cet amour du métier et du comédien, cette confiance en l'homme tout court, Paul Buissonneau l'a traduit lui-même: "L'avenir du théâtre repose sur le comédien, outil indispensable de la scène, sans le comédien il n'existera que le texte: de la littérature. L'interprétation du comédien est une chose qui lui appartient entièrement, c'est par là qu'il peut atteindre à la qualité d'artiste et ça, personne, ni le metteur en scène, ni l'auteur ne pourront s'arroger cette projection de l'âme, que tout bon comédien possède."

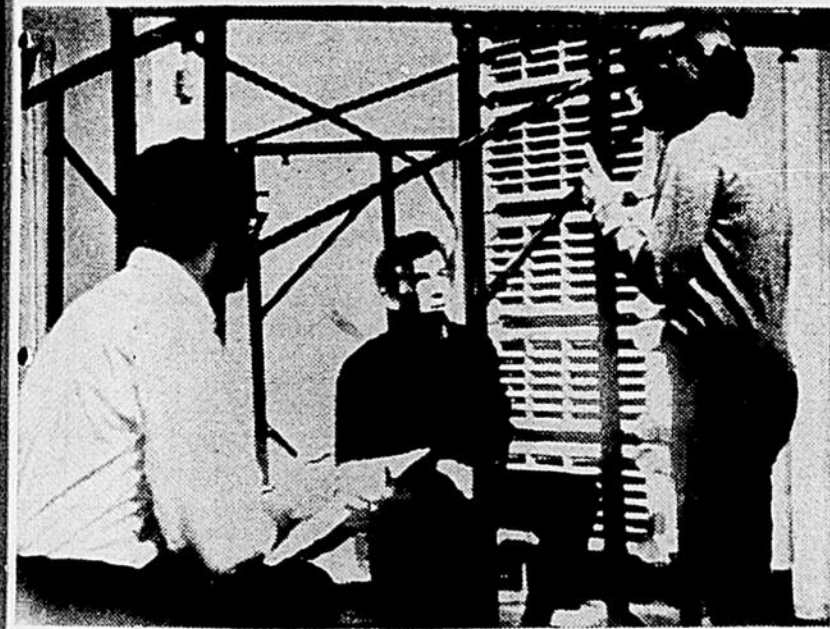
"Donnons une dimension à notre théâtre en retrouvant une architecture spatiale qui existe mais que nos sens vaguement intuitifs nous font retrouver par hasard ici et là. Nous ne pourrions errer longtemps en ne nous basant que sur notre intuition, le public étant aussi intuitif, sinon plus que nous, il nous devancera un jour ou l'autre."

Le public c'est vous, c'est lui, c'est moi, c'est la province de Québec qui continue, qui recommence, qui est aux prises avec son authenticité. Le théâtre a compris et il veut être de la partie.

J'applaudis et j'ai envie de saluer en passant, Paul, le professeur sympathique, monsieur Buissonneau, metteur en scène, directeur de troupe, comédien ou encore Picolo que je rate tous les jours à 4 h 30.

Paul Buissonneau c'est le gars de tous les âges et qui n'en porte aucun.

Odette GAGNON



Paul Buissonneau dirige "La Farce des Ténébreux".

e théâtre

tuer dans l'espace, nous avons fait une série d'exercices tels la manipulation d'un ballon imaginaire, d'une épée, d'un bâton, d'une flèche, ou même l'édification autour de nous de tout un réseau de tuyaux.

Le travail sur des thèmes nous a permis non seulement d'empêcher la monotonie des exercices détachés, mais encore de faire une plus grande place à l'imagination et d'expérimenter l'improvisation de groupe, véritable dialogue muet. Ce furent le mythe de Pygmalion, étude du mouvement, de l'immobilité et de l'impact; le jeu des algues, progression du mouvement dans une chose inerte ballottée par

la mer qui passe à la vie végétative, à la vie sensitive puis à la vie humaine; et la goutte de miel, avec tout l'intérêt des mouvements du chœur.

Depuis janvier, les répétitions de la pièce que nous préparons, LA FARCE DES TENEBREUX, de Ghelderode, absorbe toutes nos énergies; nous mettons en pratique les exercices du premier semestre. Mais, pour tous ceux qui y seront intéressés, une deuxième session des cours d'atelier débutera sous peu. Nous serions heureux d'y accueillir le plus d'étudiants possible.

Spécial: Assurance-vie

AGE: 21 ANS

PRIME: \$44.10

MONTANT: \$21,230

Adrien ANGERS et Fils Inc.

Assurances

Donnez votre âge en écrivant à: 4009, rue MICHELAGA
Adrien ANGERS et Fils Inc. CL. 5-7795

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC

(1ère partie)

Le texte que vous allez lire a d'abord été publié par l'Académie Canadienne-Française. Le tirage limité de cette publication et l'intérêt qu'il ne manque pas de susciter nous semblaient justifier sa publication 'in-extenso' dans le QUARTIER LATIN. M. Michel Brunet, l'auteur, a bien voulu nous accorder la permission de réaliser notre projet.

La rédaction

Depuis le jour où l'Etat s'est rendu compte qu'il ne pouvait plus continuer à se désintéresser de l'enseignement universitaire, le financement de celui-ci dans la province de Québec, pose de nombreux problèmes. Ceux-ci, malheureusement, n'ont jamais été examinés de près. Sans aucun doute, la Commission Parent sentira le besoin de les décrire et proposera des solutions à court et à long terme. Les déclarations récentes du ministre de la Jeunesse — dont le ton alarmiste s'amplifie de semaine en semaine, les interventions du ministre des Ressources naturelles, le discours du recteur de l'Université de Montréal lors de la dernière collation solennelle des grades, les réclamations des étudiants de Laval et de Montréal ont ouvert un large débat qui risque de se poursuivre longtemps.

Si nous voulons nous épargner des discussions stériles où les idéologies et les groupes d'intérêts s'opposent, si nous avons l'intention de nous attaquer aux problèmes essentiels, nous devons avoir la lucidité et le courage de regarder bien en face la situation actuelle de l'enseignement universitaire au Québec. Les problèmes d'aujourd'hui ont leur origine dans les injustices d'hier. C'est celles-ci que nous devons corriger.

Existence parallèle de deux enseignements universitaires inégalement développés

La province de Québec compte deux enseignements universitaires : celui de la minorité anglo-québécoise et celui de la collectivité canadienne française.

Les Anglo-Québécois, grâce à la fortune de leur bourgeoisie, ont pu se doter, dès le seconde moitié du XIXe siècle, d'une institution d'enseignement supérieur de bonne réputation. Durant la première moitié du XXe siècle, McGill prit place parmi les grandes universités du monde anglo-saxon. Cette institution possède une tradition universitaire, dispose de riches bibliothèques et musées, a toujours eu des laboratoires bien équipés, et repose sur un corps professoral bien constitué.

Les Canadiens français n'ont pas eu les mêmes avantages. Ne pouvant pas compter sur l'aide financière de riches capitalistes à l'époque où l'enseignement universitaire dépendait exclusivement de l'entreprise privée pour se développer, leurs universités ont toujours végété. Leur tradition universitaire est presque inexistante. Leurs bibliothèques, leurs musées et leurs laboratoires n'ont jamais répondu aux besoins d'un véritable enseignement supérieur. Elles ont un corps professoral de formation récente et peu structuré. Il résume leur pénible histoire de nation vaincue, conquise et dominée.

C'est un fait. Il ne pouvait pas en être autrement. Cette situation malheureuse a existé indépendamment de la volonté des citoyens qui composent aujourd'hui la population de l'Etat du Québec. Mais ceux qui le gouvernement en 1963 doivent en être conscients : l'enseignement universitaire des deux collectivités qui cohabitent au Québec s'est développé inégalement.

Inégalité maintenue par l'intervention étatique

Suprême injustice pour la collectivité canadienne française : l'intervention étatique a perpétué cette inégalité. Aux ressources dont bénéficiait déjà McGill University s'ajoutèrent les subventions de l'Etat. Lorsque le Conseil fédéral de la recherche, fondé en 1917, entreprit d'aider financièrement les professeurs de sciences, il favorisa naturellement les institutions qui avaient une tradition en ce domaine. Il n'avait pas pour tâche d'organiser des services de recherche dans les universités trop pauvres pour s'en préoccuper mais d'encourager les chercheurs déjà à l'oeuvre. Il ne faut donc pas s'étonner d'apprendre que les universités canadiennes françaises n'ont toujours reçu et continuent à ne recevoir qu'une aide très minime du Conseil fédéral de la recherche.

Cependant, il serait injuste d'accuser celui-ci de mauvaise foi. L'aide financière qu'il accorde est proportionnelle au degré de développement des institutions qu'il soutient. En ce

domaine comme ailleurs, on ne prête qu'aux riches. De plus, demandons-nous quel aurait été le sort de l'enseignement des sciences dans les universités canadiennes-françaises si le Conseil fédéral de la recherche n'avait pas subventionné les travaux de quelques professeurs et chercheurs du Canada français? Les mêmes remarques s'appliquent au Conseil canadien des recherches en humanités et au Conseil canadien des recherches en sciences sociales. Ceux-ci, toutefois, distribuaient des fonds d'origine privée. Quant au Conseil des Arts du Canada, fondé en 1957, il semble faire un louable effort pour distribuer équitablement ses bourses et ses dons en tenant compte du pourcentage des francophones et des anglophones parmi la population du pays.

Le gouvernement québécois lui-même, lorsqu'il commença à subventionner l'enseignement

Un texte de Michel Brunet de l'Académie Canadienne-Française

universitaire n'a pas cherché à corriger les injustices existantes. Au contraire. Sa politique générale d'aide à l'enseignement — à tous les niveaux et depuis 1867 — a toujours favorisé la minorité anglo-protestante. Celle-ci a joui jusqu'à aujourd'hui d'un statut privilégié, celui que se fait reconnaître le groupe dominant dans un pays colonial. Telle est la vérité toute nue.

Quand le gouvernement Gouin décida, en 1912, de porter à \$25,000 la subvention annuelle de \$4,000 que recevait chaque université du Québec depuis quelques années, il ne tint nullement compte des besoins réels des institutions d'enseignement supérieur de la province. Lorsque le gouvernement Taschereau consentit à financer partiellement la construction de l'Université de Montréal en lui accordant un million, il se crut obligé de verser également un million à McGill et à Laval. Deux millions pour les universités canadiennes françaises. Un million pour l'institution anglo-québécoise qui représentait tout au plus 20% de la population et dont les ressources étaient au moins cinq fois supérieures à celles des deux universités canadiennes françaises réunies. La *Montreal Gazette*, fidèle interprète de la bourgeoisie capitaliste de St. James Street et de Westmount, jugeait même

alors démesurées les ambitions des administrateurs de l'Université de Montréal! Les gouvernements qui succédèrent à ceux de Gouin et de Taschereau eurent, à peu près, la même conception du fair play britannique que la Conquête a imposée aux Canadiens Français.

Les dirigeants de l'Etat du Québec ont toujours craint d'être accusés de favoritisme envers les institutions canadiennes françaises. Fait étonnant : ils n'ont jamais hésité à soutenir généreusement les entreprises et les institutions de la minorité anglo-protestante. Une expression brutale décrit bien cette politique et cette mentalité : régime de rois-nègres. Il ne faut pas oublier, cependant, les timides et puérils efforts faits pour aider d'autres institutions canadiennes françaises d'enseignement : collèges classiques, écoles de musique, internats de communautés religieuses, écoles professionnelles, instituts spécialisés. Ces subventions de l'Etat augmentaient quelque peu la part du budget provincial consacrée aux institutions canadiennes françaises sans provoquer directement l'opposition des riches contribuables anglo-québécois. Malheureusement, l'argent ainsi distribué à toutes sortes d'institutions de valeur inégale n'a pas servi à consolider les deux universités canadiennes françaises. Aider les collèges et les écoles qui leur sont affiliés n'a jamais augmenté leurs ressources en professeurs, en bibliothèques, en laboratoires et en musées. Non seulement les sommes dépensées par l'Etat provincial au bénéfice de l'enseignement universitaire canadien-français étaient-elles insuffisantes, mais elles étaient mal distribuées.

Faire porter exclusivement l'odieux de cette situation par la bourgeoisie capitaliste anglo-québécoise et par les politiciens qu'elle dominait serait injuste. Les dirigeants ecclésiastiques, appelés par les circonstances à jouer un rôle de suppléances dans l'organisation de notre système scolaire et devenu peu à peu intéressés à maintenir leur monopole de l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que les administrateurs improvisés sur lesquels reposait la direction des universités canadiennes-françaises n'ont jamais senti le besoin d'éclairer l'opinion publique ou n'ont jamais eu le courage de le faire. C'est pourquoi l'on peut dire que personne n'est immédiatement responsable du retard dont souffre l'enseignement univer-

sitaire canadien-français. Pourquoi s'amuser à chercher des coupables? D'autres tâches plus urgentes sollicitent l'attention des hommes de bonne volonté. Pour comprendre la pauvreté et les faiblesses de tout notre système d'enseignement, il ne faut jamais oublier — rappelons-le une fois de plus — l'histoire globale du Canada français depuis la Conquête. C'est l'histoire d'une société dominée et sous-développée, dans tous les domaines.

Le sous-développement à l'heure de l'Etat-Providence

Le Canada et la province de Québec sont entrés dans l'ère de l'Etat-Providence. Depuis une génération, les gouvernements fédéral et provincial ont élargi leurs responsabilités dans le domaine de la sécurité sociale et de l'enseignement : pensions de vieillesse, assurance-chômage, allocations familiales, prestations sociales versées aux aveugles et aux infirmes, construction par les pouvoirs publics de logements à loyers modiques, assistance-chômage, assurance-hospitalisation, allocations spéciales aux parents qui ont des enfants de seize à dix-huit ans encore aux études, gratuité scolaire jusqu'au niveau de la douzième année, écoles professionnelles étatiques, subventions généreuses aux universités, aide à la recherche, bourses et prêts de l'Etat aux étudiants universitaires, etc.

Quels avantages les Canadiens Français du Québec ont-ils retirés de cette nouvelle politique sociale? Individuellement, ils ont quelque peu amélioré leur sort. La misère des familles pauvres, à la campagne et à la ville, est moins grande. Les vieillards, les infirmes et les malades se voient moins abandonnés. Le nombre des taudis a peut-être diminué. Un plus grand nombre de jeunes appartenant à la classe des économiquement faibles peuvent entreprendre des études techniques, secondaires et supérieures. Cependant, la législation de l'Etat-Providence telle qu'elle a été conçue et appliquée jusqu'ici n'a pas corrigé l'état du sous-développement dont est victime la collectivité canadienne-française du Québec. Cette législation a été établie comme si elle s'adressait à une société homogène ayant atteint collectivement le même niveau de développement. On comprend que l'Etat fédéral ait procédé ainsi. Il n'avait pas le choix. Mais l'Etat du Québec s'acquittera-t-il vraiment de ses responsabi-

lités lorsqu'il agit de la même façon? La législation de l'Etat-Providence, lorsqu'elle s'applique dans un milieu où coexistent deux collectivités inégalement développées, crée une injustice flagrante pour le groupe sous-équipé. Telle est la situation présente dans la province de Québec. Les Canadiens Français commencent à s'en rendre compte.

Devenus conscients du rôle primordial que peut jouer l'Etat du Québec dans l'organisation de leur vie collective, les Canadiens Français n'acceptent plus leur sort de nation sous-développée. Finie la soumission fataliste des générations précédentes qui avaient dû s'habituer "à un petit pain"! Pourquoi les institutions canadiennes-françaises — écoles, collèges, universités et hôpitaux — continueraient-elles à se contenter d'être mal logées, mal équipées? Pourquoi les infirmières, les instituteurs et les professeurs canadiens-français auraient-ils des conditions de travail inférieures à celles de leurs confrères anglo-québécois? A l'époque où les services d'hospitalisation et d'enseignement comptent presque uniquement sur la rité privée pour se financer, les Canadiens Français avaient appris à se serrer la ceinture. Depuis le XVIIIe siècle, six générations de dirigeants leur avaient enseigné à se sacrifier pour que se perpétue un Canada français dans la vallée du Saint-Laurent. Il était admis que les "autres" possédaient les richesses temporelles tandis qu'eux-mêmes demeuraient pauvres en biens de ce monde. Cela faisait partie de l'ordre social traditionnel. Mais celui-ci devient une imposture, une provocation à l'heure de l'Etat-Providence.

McGill et la manne de l'Etat-Providence

Fondée et soutenue par la bourgeoisie capitaliste anglo-montréalaise, généreusement traitée par les fondations américaines, jamais oubliées lorsque les gouvernements fédéral et provincial distribuaient quelques subventions, l'Université McGill est devenue "scandaleusement" prospère depuis que l'Etat s'est éveillé à ses responsabilités envers l'enseignement supérieur. De 1946 à 1961, son budget — qui n'était pas, il y a dix-sept ans, celui d'une institution sous-développée — a quadruplé. Cette université possédait en 1962 un fonds de dotation évalué, au prix du marché, à \$84,611,696. Ce fonds lui a rapporté, pour l'année académique 1961-62, \$3,722,999. Au 31 mai 1962, ses terrains, ses immeubles, ses bibliothèques, ses musées, ses laboratoires représentaient une valeur de \$44,876,771. Pour l'année académique 1961-1962, les dépenses de McGill University se sont élevées à \$22,592,993. A ce montant, il faut ajouter \$5,959,413 dépensés au cours de la même année pour les constructions en voie de réalisation. Celles-ci, faisant partie de la première étape d'un vaste programme, doivent coûter

\$40,000,000. La contribution du gouvernement provincial a Canada Council fournira \$2,250,000.

En 1961-1962, cette université a reçu de l'Etat québécois pour ses dépenses courantes \$7,105,555 dont \$1,168,112 au bénéfice du **Montreal Neurological Institute Hospital**. Le gouvernement fédéral lui a accordé \$3,038,379 en subventions de recherches. Sur des revenus se totalisant à \$22,578,870 pour l'année 1961-1962, les frais de scolarité ne s'élèvent qu'à \$3,982,093, soit environ 17.5%. La participation des pouvoirs publics atteint \$10,211,434, soit 45.2%. En 1946-1947, les frais de scolarité représentaient 45% des recettes et l'aide gouvernementale, 6.1%; en 1952-1953, 26.5% et 19.4%; en 1958-1959, 27.7% et 24.5%; en 1959-1960, 25.8% et 27.6%; en 1960-1961, 19% et 41.5%. Université privée richement dotée qui n'a jamais souffert de sous-développement, l'Université McGill profite donc largement de l'Etat-Providence et ses étudiants ne supportent qu'une partie de plus en plus réduite du coût de l'enseignement qu'ils reçoivent.

A qui s'adresse cet enseignement? En 1961-1962, 9,562 étudiants fréquentaient l'Université McGill: 7,057 habitaient la province de Québec (73%), 1,034 venaient des autres provinces canadiennes et 1,471 étaient étrangers. Ce pourcentage d'étrangers (15.3%) est beaucoup plus élevé que la moyenne générale au pays. En effet, le nombre des étudiants étrangers poursuivant leurs études dans les universités canadiennes représente environ 5 à 6% du total des étudiants. A elle seule, l'Université McGill reçoit plus de 18% des étudiants étrangers inscrits dans toutes les universités du Canada. Ces chiffres n'indiquent-ils pas que les programmes d'expansion de McGill ne tiennent pas compte de sa base normale de recrutement? Parmi ces étudiants étrangers, 512 étaient américains, dont 147 inscrits à la Faculté de Médecine. Celle-ci dont l'enseignement est très coûteux, compte même une majorité d'étudiants qui ne sont pas citoyens de la province de Québec, soit 51% sur un total de 569. A la Faculté de Chirurgie dentaire, 48% des étudiants sont étrangers ou habitent les autres provinces canadiennes; en génie, 27% des étudiants appartiennent à ce groupe. Trente-sept pour cent des candidats à des grades supérieurs (M.A. et Ph.D.) ne sont pas de la province de Québec et 25% d'entre eux viennent de pays étrangers. En résumé, l'enseignement de McGill University ne bénéficie qu'en partie à la province de Québec. A l'Université de Montréal, en 1962-1963, moins de 6% des étudiants n'habitaient pas la province de Québec, soit 460 sur un total de 8,971.

Il est facile de répondre que cette situation démontre la bonne renommée de McGill University et d'accuser d'étroitesse d'esprit ceux qui la mettent en lumière. Cette réponse

et cette accusation n'impressionnent que ceux qui les émettent. Si McGill continuait à dépendre principalement des dons de ses bienfaiteurs pour former tous les étudiants qu'elle reçoit ou si ceux-ci acquittaient en majeure partie le coût de leur formation, il faudrait s'incliner. A qui fera-t-on croire que l'Etat du Québec a la responsabilité de financer l'instruction de médecins, de dentistes et d'ingénieurs étrangers?

Les 147 Américains inscrits à la Faculté de Médecine de l'Université McGill réalisent, aux dépens des contribuables du Québec, une aubaine exceptionnelle: aux Etats-Unis, le nombre des inscriptions dans les écoles de médecine est limité et les frais de scolarité y sont, en général, beaucoup plus élevés qu'à McGill. Les trente-trois Américains qui étudient à la Faculté de Chirurgie dentaire ont la même veine. Tous les étudiants qui ne sont pas citoyens de la province de Québec font, à des degrés divers, une très bonne affaire en s'inscrivant à McGill. D'ailleurs, ils le savent et n'hésitent pas à l'admettre. Sans aucun doute, ces futurs diplômés de McGill manifesteront plus tard leur reconnaissance en souscrivant au fonds de leur **Alma Mater**. L'Etat du Québec, qui aura été pour eux un véritable mécène — mécène inconnu, en retirera-t-il quelque chose? A quel gouvernement, ces ingénieurs, ces chimistes, ces professeurs, ces architectes, ces médecins, ces dentistes payeront-ils des impôts lorsqu'ils seront retournés dans leur province ou dans leur pays? Les mêmes remarques s'appliquent — mais moins rigoureusement — aux candidats à des grades supérieurs. A ce niveau, les échanges entre universités et entre pays sont une nécessité. Toutefois, il est permis de se demander si l'Etat du Québec n'assume pas une part trop grande du budget consacré à la formation des 422 candidats à la maîtrise et au doctorat qui n'habitent pas la province de Québec. En Grande-Bretagne, pays qui a toujours été très hospitalier envers les étudiants étrangers, ceux-ci, pour l'année académique 1961-1962, représentaient 12.4% des inscriptions dans les institutions d'enseignement supérieur. On comprend facilement que la métropole d'un vaste empire, qui est aussi un pays de vieille civilisation, se sente obligée d'ouvrir généreusement les portes de ses universités aux étudiants étrangers. La province de Québec n'a pas les mêmes responsabilités que celles du Royaume-Uni. D'ailleurs, en Grande-Bretagne même, plusieurs observateurs se demandent actuellement si l'urgence des besoins nationaux dans le domaine de l'enseignement universitaire n'exige pas une limitation du nombre des étudiants étrangers. La situation n'est pas différente au Québec. Elle est même beaucoup plus grave qu'en Grande-Bretagne.

● (à suivre)

Offre d'emploi

Caisse populaire

Nature de l'emploi:

CAISSIER (E)

Fonctions:

voir le gérant Monsieur Manseau
chambre 305 — Centre Social

Qualités:

être en mesure de consacrer un minimum de temps libre
posséder en acte ou en puissance une assez bonne "dose d'astuce"
être apte à travailler en équipe

Expérience:

pas nécessaire (c'est l'endroit idéal pour l'acquérir)

Traitement:

expérience enrichissante qui n'a pas de prix

Renseignement:

communiquer avec
Monsieur Roland Manseau,
gérant de la Caisse populaire
de l'A.G.E.U.M.,
chambre 305 du Centre Social

PLANS DE EMPIRE LIFE INSURANCE

destinés spécialement
pour répondre aux
besoins des étudiants
d'universités



Comme étudiant
d'université, vous con-
naissiez déjà la valeur
d'une assurance sur la vie.

Vous avez projeté probablement de vous assurer "plus tard". Empire Life fait de sorte qu'il vous soit possible d'en prendre une "maintenant", ceci en vous offrant des plans uniques destinés à rencontrer les besoins des étudiants universitaires, et à un prix que vous êtes en mesure de payer.

Etablissez dès maintenant un plan en vue de jouir d'un avenir financier garanti. Permettez à un des représentants de Empire Life de vous renseigner sur ces nouveaux plans pour les étudiants d'université — ils comprennent une protection d'assurance jusqu'à l'âge de 40, sans égard à votre état de santé.



GERANTS DE SUCCURSALES
M. O. D. Shore
M. E. C. N. Lanctot, C.L.U.
M. E. P. Chisholm

ADRESSES
Suite 1712, The Royal Bank of Canada Building,
Place Ville Marie, Montréal 2, Québec
1434 av. St-Catherine, Ch. 402,
Montréal 25, Québec
Suite 202, 1420 av. Sherbrooke,
Montréal 25, Québec



È D I T CE QU'EST DIT

SA MAJESTÉ LEMÉAC, PÈRE
VIENT DE DÉCRÉTER UNE
VENTE GÉNÉRALE
33 1/3% de remise

sur tous les volumes

exception faite des volumes techniques

COLLECTION

"LIVRE DE POCHE" Livre simple \$.50
Livre double96
Livre triple 1.00

COLLECTION

"PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT"70
..... .90
..... 1.20
..... 1.35

COLLECTION

"IDEES" N.R.F.70
..... .90
..... 1.20

COLLECTION

"ECRIVAINS DE TOUJOURS" 1.10

COLLECTION

"QUE SAIS-JE"55

COLLECTION

10/18 "PLON"50
..... .85
..... .95

Collection "Bibliothèque de la Pléiade"

10% MEILLEUR MARCHÉ que si vous la faisiez
venir vous-même directement de Paris

PHILOSOPHIE	33 1/3%
HISTOIRE	33 1/3%
ROMANS	33 1/3%
BIOGRAPHIE	33 1/3%
LINGUISTIQUE	33 1/3%
COLLECTION "GARNIER"	33 1/3%
LIVRES D'ART	33 1/3%
COLLECTION "GENIES & REALITES"	8.60 NET
NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ	4.64 NET
ETC... ETC...	

La vente durera autant que l'humeur
de Sa Majesté Lemeac, père
demeurera au beau

PROFITEZ-EN, CECI N'ARRIVE GÉNÉRALEMENT
QU'UNE FOIS PAR AN!

Librairie LEMÉAC Inc.

371 ouest, LAURIER - MONTREAL
Téléphone 273-2469



affaires A.G.E.U.M.

A LA RECHERCHE DE MONSIEUR X

● (2e partie)

Dans un récent article nous avons établi la nécessité pour les candidats à la présidence d'être assez désintéressé, d'avoir une certaine expérience et une pensée personnelle bien connue. Toutefois que devrait être leur programme ?

M. X et son programme

Nous écartons à priori et sans perdre notre temps à en discuter toute candidature dont le programme serait réactionnaire et consisterait à mettre la pédale douce au progressisme qu'ont manifesté le présent exécutif et celui qui l'a précédé.

Toutefois il existe différentes conceptions du progressisme qui, elles, méritent d'être discutées.

A notre avis aucun des objectifs actuellement définis du syndicalisme étudiant devraient être écartés. Tous, que ce soit le service de la nation, la gratuité scolaire et la co-gestion sont également importants; il ne serait être question de priorité au point de vue de l'importance de ces objectifs. Cependant si on veut planifier à longue échéance l'action étudiante il est évident qu'on devra l'an prochain mettre un de ces objectifs particulièrement en évidence.

Il nous apparaît nécessaire pour que l'AGEUM puisse poursuivre des objectifs sociaux et politiques à l'échelle provinciale qu'elle s'appuie sur des réalisations et des réussites au niveau local. C'est pourquoi l'an prochain devrait être consacré à l'obtention d'une co-gestion réelle et efficace.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DÉSILETS

ASSURANCES
Montréal: 861-5395
Québec: LA. 4-7533
Sherbrooke: LO. 2-3905

A VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Si nous avons actuellement tant de difficultés à faire prévaloir nos points de vue c'est fondamentalement parce que nous ne représentons en pratique presque rien. Ce n'est que par l'obtention de la co-gestion que le syndicalisme étudiant, représentera une force réelle. D'ici là le syndicat étudiant qui est incapable d'obtenir la permission d'établir une coopérative dans sa propre université peut difficilement prétendre imposer la gratuité scolaire ou intensifier la vie nationale.

Encore une fois il ne faut pas que l'obtention de la co-gestion soit une occasion d'oublier la gratuité scolaire ou le service de la nation. Il ne s'agit pas de mettre des objectifs en veilleuse mais plutôt de les mettre en évidence.

M. X et ses opinions politiques

Chacun est à même de constater que la plupart des têtes dirigeantes de l'A.G.E.U.M. sont des nationalistes de gauche dont un certain nombre sont carrément indépendantistes. Nous ne sommes pas de ceux qui regrettent cet état de chose, bien au contraire.

Toutefois les séparatistes se rendraient un mauvais service à eux-mêmes ainsi qu'à toute la collectivité étudiante si leur unique critère de choix était le degré de séparatisme des candidats. Même si le prochain président de l'AGEUM était moins nationaliste que les dirigeants actuels, nous ne serions pas face à un désastre.

Ce qui importe c'est que le prochain président soit capable de faire connaître un essor au syndicalisme étudiant et non pas qu'il fasse avancer la cause de l'indépendance, ou d'une nouvelle confédération. Evidemment l'élection d'un président qui n'aurait rien compris au problème canadien-français serait désastreux. Toutefois si un candidat manifeste un bon jugement et une certaine compréhension du fait national nous lui donnerions notre appui même s'il ne partage pas toutes nos opinions relativement aux transformations politiques nécessaires pour l'épanouissement du Canada français.

De toute façon l'essor du nationalisme est irréversible au Québec et même si un candidat au moment de son élection était un peu plus tiède relativement à la question nationale tout indique qu'il ne le restait pas longtemps. Ce qui importe c'est que le candidat soit syndicaliste et progressiste... Le reste viendra naturellement.

M. X et son indépendance

Il est un fait que les partis politiques traditionnels ne portent pas dans leur cœur les

derniers exécutifs de l'AGEUM. Il faut s'attendre à voir les jeunes de ces partis politiques tenter de "savantes manigances" pour diminuer l'ardeur du prochain exécutif relativement aux revendications étudiantes. Un candidat qui arriverait à la présidence avec des attaches avec les bleus ou les rouges devraient être éliminé parce qu'il pourrait porter un contre-coup terrible aux efforts qui sont faits depuis deux ans.

Il faut absolument que le prochain président soit capable de résister à toute pression en ce sens. La politisation au sens péjoratif de la lutte étudiante doit être évitée comme la peste.

M. X intransigeant ou diplomate ?

Si la tâche principale du prochain président doit être la co-gestion on conclut facilement qu'il aura à mener d'importantes négociations avec les autorités universitaires. Il importe donc qu'il ne soit pas l'homme à se faire ébahir par des réunions cordiales ou de vagues promesses de bonne entente. On est en droit d'attendre de notre président les réalisations et non pas des bonnes paroles venant de l'Université. C'est pourquoi il est nécessaire que M. X. soit un homme ferme.

D'autre part on peut se demander si l'AGEUM est assez forte pour surmonter un combat sans retour contre les présentes autorités universitaires. Il semble qu'au contraire le prochain président doit chercher à éviter ce conflit. Il devra se montrer assez diplomate pour ménager des portes de sorties honorables aux autorités universitaires, si la situation devient trop tendue sans pour autant céder sur l'essentiel. M. X devra avoir pour but le triomphe des points de vue étudiants non pas l'humiliation de l'Université; ce qui pourrait s'avérer aussi impossible qu'inutile.

Les exigences décrites plus haut ne constituent qu'un minimum et n'ont rien d'une garantie infaillible. Il se peut très bien qu'un candidat possédant les qualités exigées fasse un piètre président s'il n'a pas le sens du dévouement ou tout simplement l'ampleur de sa tâche. Cependant nous maintenons que quelqu'un qui ne saurait remplir la plupart de ces exigences ne peut pas non plus remplir les fonctions de président de l'AGEUM.

C'est pourquoi si vous connaissez quelqu'un qui ressemble à M. X parlez-lui de la présidence il pourra peut-être rendre un fier service à l'AGEUM.

Michael Mc Andrew

SPORTS

Ski à l'Université de Montréal

Les cours de ski pour les étudiants débiteront le 24 janvier 1964 sur la côte de ski de l'Université.

Ces cours auront lieu tous les mardis, mercredis et jeudis soirs de 7 h. 45 à 9 h.

Tarifs :

Leçons de groupe	
1 leçon	\$3.00
6 leçons	12.00
Leçons privées	
1 personne	\$8.00
2 personnes	10.00
3 personnes	12.00

Pour le personnel de l'U. de M.

1 leçon	\$2.00
6 leçons	8.00

Tarifs pour étudiants membres de l'AGEUM

Carte de 6 leçons (Groupe)	\$2.50
Carte de 12 leçons (Groupe)	4.00

Arrangements spéciaux pour écoles ou groupes

Tous les étudiants et étudiantes qui désirent suivre ces cours voudront bien s'inscrire et prendre leurs billets au : Secrétariat des Sports

Bureau 309 du Centre Social (Indiquer, lors de l'inscription, le ou les soirs où vous préférez suivre les leçons).

* * *

Le monte-pente fonctionne tous les jours de midi à 5 h. et les soirs de semaine de 7 h. à 10 h.

Tarifs :

1 journée par semaine	\$0.50
Samedi et dimanche	\$1.00
Abonnement de saison..	\$6.00

Renseignements: RE. 7-2169, RE. 3-9002.

Gymnastique

LEÇONS POUR JEUNES FILLES

Le Comité des Sports continue pour la période du 13 janvier au 17 mars 1964, les leçons de gymnastique féminine avec un programme attrayant de gymnastique rythmique, jeux, etc. . . .

Ces leçons ont lieu tous les lundis soirs à 6 h. au gymnase de l'école d'éducation physique, 275 ouest, boul. Mont-Royal.

Les étudiantes de toutes les facultés sont cordialement invitées.

Lise Surprenant,
monitrice

Conditionnement physique

A L'INTENTION DES JOUEURS DE SOCCER ET DES MEMBRES DE L'EQUIPE D'ATHLETISME

Tous les jeudis soir à 6 h. au Gymnase de l'École d'Éducation physique (275 ouest,

boul. Mont-Royal), le Comité des Sports organise une séance d'entraînement physique sous la direction du moniteur Michel Charest.

Il y aura au programme de la culture physique, entraînement en circuit, technique, jeux, etc. . .

LEÇONS POUR GARÇONS

Le programme varié, comprenant la gymnastique libre, conditionnement physique, agrès, jeux, etc. . . continue pour la période du 14 janvier au 18 mars 1964.

Tous les mardis soirs à 6 h. au gymnase de l'école d'éducation physique, 275 ouest, boul. Mont-Royal.

Les étudiantes de toutes les facultés sont cordialement invitées.

Gilles Michaud,
instructeur

Carabins 8, Waterloo 5

Nos joueurs s'attendaient à une victoire facile, ils furent déçus. Ce fut une partie âprement disputée, de jeu décousu, beaucoup de rudesse. Un certain nombre de faits sont à relever dans cette partie; je vous les fournis en vrac:

- brillante tenue d'Aimé Boucher (4 assistances);
- la conduite peu sportive de Pierre Charbonneau: les punitions inutiles n'aident pas un club, encore moins les punitions ridicules;
- une défensive manquant de cohésion, malgré quelques montées de Jean-Jacques Granger;
- une bonne partie pour Claude Chapleau et Jean Cusson;
- la période des Fêtes semble avoir quelque peu ralenti l'équipe, mais tout reviendra dans l'ordre d'ici peu.

RESTAURANT

Crêperie des Neiges

Pâtisseries - Crêpes

SPECIAL CHAQUE JOUR

Charlys vous attend

5619-A, chemin de la

COTE-DES-NEIGES

(face à la rue Dupuis)

S.S.P.

Société de Services professionnels Inc.

Jean CHAREST
président

Hubert POITRAS
vice-président

ASSOCIES

François LABERGE
Pierre BENOIT
Laurent MARTINEAU

Paul DENIS
Jean-Jacques GAUTHIER
Jacques BENOIT
sec.-trésorier

EMPLOIS D'ÉTÉ

pour ÉTUDIANTS

La Commission du service civil du Canada rappelle aux étudiants de toutes les facultés qu'elle aura environ 1,400 emplois d'été à offrir cette année. Pour qu'elles soient prises en considération, vos demandes devront parvenir à destination le 31 janvier 1964, au plus tard.

Pour vous renseigner davantage, consultez sans tarder le tableau des emplois d'été ou encore visitez le bureau de placement de votre université au 7ème étage du Centre social.

SOCIETY OF AUTOMOTIVE ENGINEERS

ECOLE POLYTECHNIQUE

DANSE AU GRAND SALON

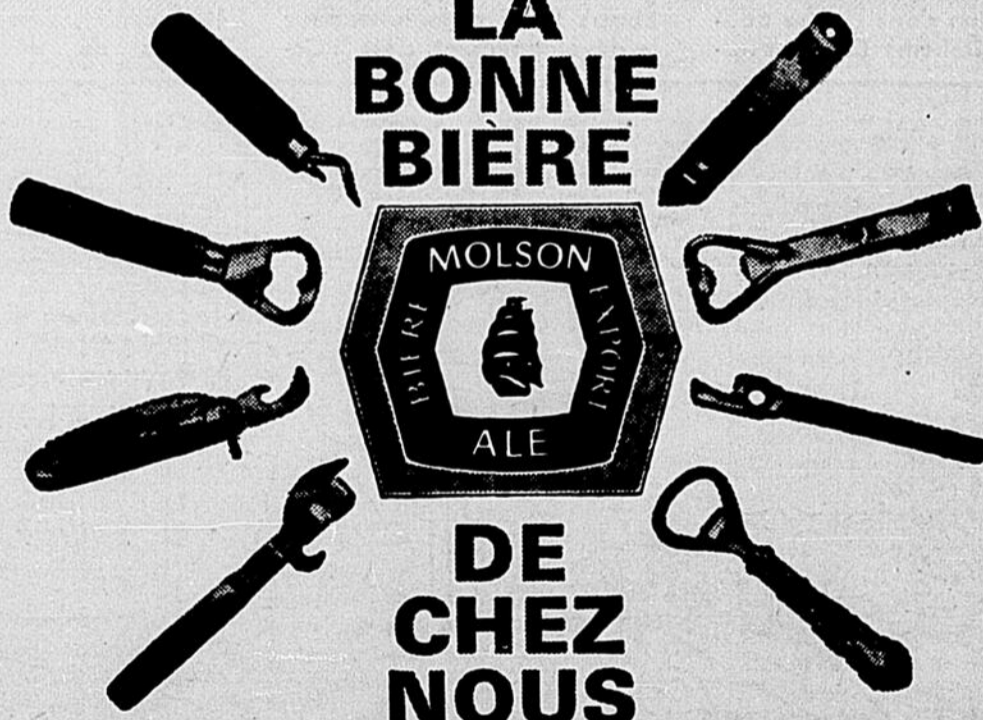
SAMEDI, 25 JANVIER - 8.30 P.M.

PRIX: \$2.00 LE COUPLE

BIENVENUE A TOUS

Quels que soient les bons moments

LA BONNE BIÈRE



DE CHEZ NOUS

FAIT DE BONS AMIS!

La vie a ses bons moments et la bonne bière Molson Export en est le synonyme! Ne manquez pas à la tradition: veillez à en avoir toujours en réserve pour les grandes et petites occasions, car la bonne bière de chez nous est la bière préférée du Québec.

LA BIÈRE MOLSON EXPORT

N'oubliez pas de regarder "LA SOIRÉE DU HOCKEY" À LA TV

Civilisation et développement

● (suite)

II—PRINCIPES D'ACTION

Les problèmes du "développement".

La lutte contre la misère et le "sous-développement" doit se fonder sur une philosophie véritable. C'est qu'en fait il s'agit d'un problème de civilisation. Nombre de formes concrètes d'action ont été réalisées jusqu'ici. Il est essentiel de constater que la lutte entreprise n'aboutira que si elle est menée dans le cadre d'une conception de l'homme. D'abord parce qu'on n'agit pas sans but, mais aussi pour la réussite a priori de cette lutte. Toute action n'a de valeur et d'efficacité que par la réalité qu'elle cherche à atteindre, à exprimer, ou à établir.

Les organismes internationaux proposent et élaborent de vastes programmes techniques, éducatifs, économiques, sociaux. Mais il apparaît là que "le facteur rare et décisif pour le développement ne serait ni le capital, ni les connaissances techniques, ni les projets "équilibrés" qui peuvent être importés de toutes pièces, mais bien l'aptitude à combiner tous ces facteurs et à mener ces projets à bien, et cela avec persévérance." "L'un des buts majeurs d'une politique nationale devait être d'exercer les réflexes et la réflexion des autochtones, en vue de rendre ceux-ci aptes à la discipline et aux responsabilités de décision dans l'ordre nouveau." (Dehem) Et ceci s'ap-

plique à tous les pays en voie de développement, Québec inclus.

Tout plan de développement, en outre, dans les milieux vraiment misérables ou sous-développés, doit être appuyé par une armée de volontaires. Ces volontaires auront déjà pour rôle d'éveiller les populations et les autorités; ils le garderont même lorsqu'ils perdront une part de leur véritable rôle qui en était un de suppléance. Ils seront toujours nécessaires sur le terrain: ils seront les "missing links" entre les populations et les gouvernements. Aucun organisme professionnel ne pourra jamais assumer la tâche énorme de travail humain que comporte le développement d'une région. D'ailleurs, si ces organismes n'ont pas ce qu'on pourrait appeler une "mystique", ils échoueront. Et en outre, le volontariat ainsi conçu semblerait un facteur essentiel de la "remise debout" de la société elle-même.

L'entraide mondiale.

La tâche à accomplir est si lourde que peu de pays en voie de développement peuvent penser s'en tirer sans quelque aide extérieure. Ceci amène le problème à un niveau de complexité plus grande: jusqu'ici cette aide a été surtout financière et technique, c'est celle qui frappe le plus. "L'assistance technique est encore, malgré tout, une charité et non une promotion globale d'un pays." (Alain Birou) Dans cette lutte pour le développement, c'est "l'Occident tout entier qui doit changer et se convertir." Il y a en effet toute une éducation de l'Occident et toute une refonte du commerce international à accomplir.

cident tout entier qui doit changer et se convertir." Il y a en effet toute une éducation de l'Occident et toute une refonte du commerce international à accomplir.

L'engagement.

Pour celui qui désire s'engager, il s'agit d'abord de s'informer le plus complètement possible sur la misère et sur son étendue, chez nous autant que chez les autres. Il est ensuite important de voir tout cela dans une vision de l'homme: cela est déjà clair, je l'espère. Enfin, l'action directe doit comporter deux faces: il s'agit d'éveiller l'homme aux problèmes en jeu; d'exercer une action au sein même de la misère, seule action qui soit profonde.

Il faut ici s'entendre sur le mot "misère." Misère n'est pas synonyme de malheur. Misère: contrainte économique, contrainte du milieu biologique ou matériel; un dénuement, un manque; l'activité humaine s'y trouve orientée presque seulement par les besoins élémentaires (ce qui ne signifie pas animalité, mais, au moins, déshumanité). La misère est une déchéance humaine; du moins, elle bloque l'épanouissement humain. Et ce qu'il y a de révoltant dans la misère est moins ce qu'elle est en elle-même que la pensée de ce que tous ceux-là qui la vivent "auraient pu être" ("Mozart assassiné") et aussi l'injustice flagrante de la situation contemporaine. D'ailleurs il ne faut pas confondre misère et état primitif, bien que les problèmes de développement

dans ces milieux aient bien des aspects communs. Le pire là est dans les endroits où le capitalisme colonial a opéré un abaissement des populations primitives: on a assisté, surtout à travers l'urbanisation, à l'aliénation de pays ou de régions ou de populations tout entières.

Emmaüs, comme tous les autres mouvements issus de l'idéal de l'Abbé Pierre et d'autres encore à travers le monde, affirme qu'il est essentiel qu'on aille vivre dans la misère, aussitôt que l'on conçoit un engagement sérieux. C'est que leur engagement est pour les personnes; il n'existe pas au nom de l'idée abstraite "d'éliminer la misère" ou dans le mécanisme d'une motivation de pitié: deux points de vue qui se situent en plein irréel. La misère est trop profonde et trop complexe pour être combattue et même comprise de l'extérieur. Et tant membre d'un tel groupe, je parlerai dans la suite pour ce que "nous faisons."

On peut distinguer trois ordres de raisons à l'examen de la question, "pourquoi faut-il aller vivre dans la misère pour lutter contre elle?"

D'abord un ordre de raisons en-soi: il est pour nous une pauvreté essentielle, qui est conscience, pureté. J'explique. Ce travail que nous faisons nous fait réaliser des valeurs très profondes, que l'on retrouve chez tous les grands penseurs et les grands mystiques, qui nous font comprendre un genre de vie plus engagé et plus imprégné d'esprit que ce que nous présente quotidiennement la civilisation occidentale. L'homme, dans une situation dépouillée, est plus nu et s'il est conscient il y gagne infiniment.

Deuxièmement, face au monde des "heureux". Seule est vraie, dans un contexte d'action contre la misère, une "communauté de pauvres accueillante aux riches." Il s'agit aussi de témoigner des valeurs que nous concevons. En plus, c'est en comprenant le sens de notre action et en y participant que les "heureux" doivent prendre le plus profondément conscience dans la situation universelle présente.

Troisièmement, en vue du but direct de notre action: le seul moyen de promotion de la misère est encore par cette "communauté de pauvres accueillante aux riches." Question aussi que des heureux (étrangers ou nationaux) témoignent d'une responsabilité et d'une fraternité totale envers ceux qui vivent la misère. Et c'est ce témoignage qui les sauve, si on sait le leur faire comprendre: il s'agit de susciter l'espérance, de rendre conscient tout en donnant le moyen de lutter dès maintenant, ceci autant dans le cadre d'un gouvernement national inconscient que progressif. On

n'élabore pas ici de vastes "plans": c'est là la plus exigeante concrètement, c'est là appeler à une action souple et bien incarnée. Nous agissons pour la misère et, par là, pour l'homme; et tout cela est un, il y a interaction.

C'est comme à la guerre: il y a le général, et il y a le maquis. Dans un pays occupé, le maquis est un facteur important du relèvement national: d'abord question d'efficacité immédiate — en attendant les mesures d'envergure, et aussi question d'appui pendant et d'esprit avant, pendant, et après la libération.

* * *

Dire ainsi qu'il faut s'attaquer à la misère et à l'injustice, parler de l'impasse possible d'une humanité — l'action sociale — ne vient pas d'un instinct de possession, d'appropriation de l'autre, mais simplement de l'amour et de la pleine ouverture désirée de soi-même, du désir de la pleine réciprocité. L'action entreprise doit être conçue dans le cadre du concept d'une action humaine totale.

Bien sûr tous ne peuvent se lancer directement dans l'action, mais tous peuvent y participer, et le problème posé doit contribuer à les éveiller. La prise de conscience actuelle de l'humanité sera prise de conscience essentielle, ou elle ne sera pas...

Il ne s'agit d'être ni optimiste ni pessimiste. Emmaüs a été appelé le lieu de la "désillusion enthousiaste": l'homme (individu ou humanité) qui s'est vraiment retrouvé lui-même, et qui se croyait perdu. D'ailleurs un certain "optimisme tragique" (Mounier) semble être un signe fondamental de maturité dans la personne. Il faut que du monde de la misère sorte une force spirituelle appelée à construire le monde futur. Il faut que cette force soit issue de la misère elle-même, qu'elle en soit même le fruit. Pour cela, il faut des Volontaires qui soient vraiment "la voix des hommes sans voix" et qui par ce témoignage — possible seulement s'ils s'établissent au sein de la misère — amène la prise de conscience et l'union du monde entier comme de tous ceux qui souffrent cette misère.

Mais on peut finalement se poser la question, "qui sommes-nous pour nous élever ambassadeurs et prophètes de l'humanité passée, présente et à venir, pour prétendre tout réunir, de l'alpha à l'oméga, de ce qui est réel?" Nous n'avons en fait qu'un seul pouvoir (et qu'un seul devoir), si nous le voulons, c'est celui d'être ouverts, et de déterminer l'expression temporelle (et virtuellement temporelle) de cette ouverture. Nous ne pouvons penser, agir qu'ainsi amorcés.

François Lorrain,
Chantiers



BALADINS

Ami de l'orphelin
se cherche un local
dans un garage chauffé
15.00 par mois au maximum.

Communiquer avec :

Monic Houle
331-1974
(Communiqué)

ERNEST ROBERT CIE LTEE

Manufacturier de bagues
DIAMANTS

Importateur de montres
De 30% à 50% d'escompte

6397, rue ST-DENIS
271-8184